



30

soldats français, blessés et victimes de coups de chaleur lors des opérations militaires dans le nord du Mali, ont été rapatriés.

3.500

enfants centrafricains réfugiés manquent de nourriture dans le nord-est de la République démocratique du Congo.

50

personnes de troupes armées d'un sultan philippin revendiquant l'île de Bornéo ont été arrêtées par la police malaisienne.

Facilités à Boumerdès pour les jeunes investisseurs

Un ensemble de mesures destinées à faciliter l'acte d'investissement pour les jeunes désireux de créer des micro entreprises ont été rappelées aux responsables de la wilaya, par le wali de Boumerdès.

"Il est impératif de lever toutes les contraintes entravant l'application de l'instruction ministérielle visant à confier 20% des marchés publics aux jeunes promoteurs", a souligné jeudi Kamel Abbes lors d'une réunion avec les directeurs exécutifs de wilaya et les présidents d'APC, en leur qualité de maîtres d'ouvrages.

Pour la bonne exécution de cette disposition, le wali a ordonné à ces responsables de "n'exiger des jeunes entrepreneurs de fournir des documents administratifs qu'après l'obtention, par eux, du marché postulé".

La priorité, a-t-il dit, "doit être offerte aux jeunes en matière d'octroi de petits projets, tels que ceux relevant de l'aménagement d'espaces verts, de boisement, d'hygiène du milieu et du nettoyage des plages."



Compétition féminine à la piscine de Bab Ezzouar



Le complexe sportif de Bab Ezzouar a organisé vendredi des compétitions de natation au profit des adhérentes à la piscine de Bab Ezzouar dans le cadre de la Journée mondiale de la femme.

Cette manifestation sportive qui a porté sur trois compétitions dans les catégories d'âge 12 - 15, 16 - 29 et 30 ans et plus et a été sanctionnée par la remise de médailles et de coupes aux lauréates.

Le directeur du complexe, Ahmed Yahiaoui, a souligné que c'est la première fois que de telles compétitions sportives sont organisées à l'occasion de la Journée mondiale de la femme au profit des adhérentes résidant à Alger et ses environs.

Ali Bouchicha, cadre à la piscine, a pour sa part rappelé qu'une manifestation similaire sera organisée le 16 avril dans le cadre de la célébration de la journée du savoir.

Recueillement à la mémoire des journalistes algériens victimes d'un accident d'avion au Vietnam

L'ambassade d'Algérie à Hanoi a organisé, vendredi dernier, une cérémonie de recueillement à la mémoire des 15 journalistes et techniciens algériens victimes d'un accident d'avion au Vietnam, le 8 mars 1974.

La cérémonie, qui s'est déroulée devant la stèle dédiée à la mémoire de ces martyrs du devoir, inaugurée lors de la visite d'Etat du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Vietnam, en octobre 2000, a regroupé l'ambassadeur d'Algérie, Chérif Chikhi, et les membres de l'ambassade.

Il a été procédé, à cette occasion, au dépôt d'une gerbe de fleurs et à la lecture de la Fatiha du Saint-Coran.

Des journalistes vietnamiens étaient présents à la cérémonie.

Pour rappel, les 15 disparus assuraient, lors de cet accident d'avion, la couverture de la visite du défunt président Houari Boumediene au Vietnam.



Un ballon a fait le tour du... monde

Un petit garçon en Angleterre avait fait un lâcher de ballons avec ses camarades de classe. Son ballon a été retrouvé par... en Australie.

Quand Joshua Blackaby et ses camarades de classe ont lâché 300 ballons remplis d'hélium dans le cadre d'un projet scolaire, ils ne pouvaient pas imaginer qu'un des ballons traverserait la Terre pour atterrir en Australie. L'enfant de six ans a été abasourdi quand il a reçu une lettre d'une dénommée Millie, lui disant qu'elle avait retrouvé son ballon dans son jardin en Nouvelle-Galles du Sud en Australie.

16.970 kilomètres parcourus par le ballon

Le ballon a parcouru 10.545 miles (16 970 km) du Derby en Grande-Bretagne jusqu'à la maison de Millie se situant à l'est de Kurrajong, à 80 km de Sydney.

Les élèves à la Wyndham Primary Academy à Alveston dans la région de Derby en Angleterre, avaient lancé l'année dernière au mois de décembre 300 ballons étiquetés. Même si certains de ses amis ont retrouvé le ballon au Danemark et aux Pays-Bas, personne n'est arrivé aussi loin que Joshua. "Nous avons pensé que c'était étonnant, a déclaré Suzannah Hemmings, une des coordinatrices pédagogiques de l'école. Cependant, au retour des vacances de février, une lettre est arrivée d'Australie adressée à un de nos élèves, Joshua Blackaby. Toute excité, il l'a ouverte devant sa classe pour révéler l'étiquette du ballon et une lettre d'une petite fille appelée Millie qui avait trouvé le ballon dans un arbre de son jardin à l'Est de Kurrajong, à environ 80 km miles de Sydney dans la Nouvelle-Galles du Sud en Australie."

"Salut, je m'appelle Millie et j'ai trouvé votre ballon dans un arbre de mon jardin"

L'école avait utilisé le vol des ballons pour donner aux élèves une explication plus poussée sur la géographie et la météo. Mme Hemmings a avoué que l'école envisageait maintenant de demander à un expert météorologique de comprendre comment le ballon a fait pour se retrouver à l'autre bout du monde.

La lettre de Millie, qu'elle a signée, a été écrite par une adulte et dit : "Salut. Mon nom est Millie et j'ai trouvé votre ballon dans un arbre dans mon jardin. Je suis très enthousiaste et heureuse de te le renvoyer". Joshua a affirmé qu'il avait l'intention de répondre à sa nouvelle amie australienne. Il déclare : "Je ne peux pas croire que le ballon est allé aussi loin dans cette direction. Je suis impatient de répondre à Millie".

Il est possible mais très rare pour un ballon de voler aussi loin

La mère de Joshua, Coleen Blackaby, âgée de 28, a dit au Daily Mail : "J'ai été très surprise. J'étais juste estomaqué quand j'ai découvert que la ballon était arrivé en Australie. Joshua a également été étonné quand la lettre est parvenue à l'école ce lundi. C'était juste un ballon d'hélium normal."

Ce n'est pas le premier cas de ce genre au Royaume Uni. D'autres ballons partis d'Angleterre ont été retrouvés à Hong-Kong. Charlie Powell, du bureau météorologique, a été stupéfait que le ballon ait voyagé jusqu'ici, mais que de tels événements n'étaient pas en soi inouïs : "Il n'y a aucune raison pour laquelle le ballon ne devrait pas être balayé dans la partie basse du jet-stream, a-t-il expliqué au Daily Mail. Il y a deux jet-streams dans chaque hémisphère et ils parcourent le monde entier, voyageant à des centaines de miles à l'heure. Il est possible que ceci puisse arriver mais les chances sont très basses."

D
I
X
I
T

Amar Tou :

« La sécurité dans le tramway ne nous concerne pas. Chacun gère son domaine. Mais il faudrait, peut-être, envisager une formule avec les services de police afin de sécuriser les voyageurs. Le ministère des Transports n'est pas responsable des agressions qui viennent de l'extérieur. Il est important d'essayer de trouver une formule qui ne différencie pas beaucoup de celle du métro, avec 400 policiers mobilisés pour assurer la sécurité. »

LA TOILE D'ARAIGNÉE DES GROUPES TERRORISTES S'INTENSIFIE DANS LE CONTINENT

L'Afrique menacée

C'est une véritable toile d'araignée qui est tissée par les groupes terroristes. Terrorisme, trafic d'armes et de drogue, blanchiment d'argent et crimes organisés, de plus en plus de pays africains sont visés par ces activités des groupes terroristes qui tentent d'en faire une «base» pour leurs opérations aux plans «régional et global», a affirmé vendredi à Bruxelles (Belgique), le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

PAR SADEK BELHOCINE

Devant ses pairs, le ministre qui représente le président de la République au forum de Crans Montana, n'a pas manqué de souligner que «ces menaces sont d'autant plus graves que ces groupes ont tissé des liens étroits avec les réseaux de trafic d'armes et de drogue et de blanchiment d'argent, ainsi qu'avec les filières de piraterie et autres formes de criminalité organisée».

Selon lui, «les revenus tirés de ces trafics, qui ont pris ces dernières années des proportions alarmantes et ceux des rançons versées aux preneurs d'otages ont contribué au renforcement des capacités des groupes terroristes», relevant une intensification et une internationalisation «accrue» des activités d'endoctrinement, de recrutement et d'entraînement des groupes terroristes. Le ministre a expliqué que le terrorisme «fragilise» les pays affectés, outre son impact qui se traduit par d'«importantes pertes en vies humaines et la destruction à grande échelle d'infrastructures économiques, sociales et culturelles et des déplacements de populations, qui entraînent une dislocation des structures



sociales». Le climat d'insécurité entretenu par le terrorisme «perturbe toute la chaîne de l'activité économique», a encore expliqué Abdelkader Messahel qui illustre ses propos par «l'arrêt total de l'activité touristique dans la région du Sahel, qui recèle des sites inscrits au patrimoine culturel de l'humanité, et la délocalisation du Rallye Paris-Dakar, qui constituait une source de revenus pour les populations locales et un pôle d'emplois important pour la jeunesse».

Il perturbe également a ajouté le ministre «la réalisation d'infrastructures routières pour relier les pays de la région», qui est un élément essentiel dans le développement socio-économique dans cette région. Abordant la prévention et la lutte contre le terrorisme, il a rappelé que «l'Afrique s'est dotée d'une stratégie globale», rappelant, à ce propos, l'adoption d'une Convention africaine de prévention et de lutte contre le terrorisme par l'Union africaine (UA) et la mise en place à Alger du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme.

SITUATION SÉCURITAIRE À BOUMERDÈS 17 terroristes de l'ex-GSPC éliminés en deux mois

PAR TAHAR OUNAS

Plus de 17 terroristes de l'ex-GSPC ont été éliminés depuis le début de l'année en cours par les forces combinées de sécurité dans la wilaya de Boumerdès. Ces derniers temps, c'est-à-dire en l'espace de deux mois seulement, une lutte antiterroriste de grande ampleur a été entamée par les soldats de l'ANP pour venir à bout de la menace terroriste et déloger les acolytes de Droukdel, l'émir national de la nébuleuse organisation terroriste ex-GSPC devenue Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI). Cette lutte n'a pas concerné seulement les opérations militaires dans les maquis de cette wilaya, mais a été, également, une lutte contre les réseaux de soutien aux groupes armés d'où la pérennité de l'activité terroriste. C'est là qu'intervient l'action policière qui consiste à débusquer ces réseaux qui se prolifèrent comme des champignons notamment des régions où les terroristes s'activent.

Dans ces régions, les acolytes de Droukdel exigent parfois des dîmes aux populations et particulièrement aux Fellahs ou par des actions de rapt dans le but de réclamer des rançons. A titre illus-

tratif, dans la région de Baghlija, peu de temps avant l'assassinat du maire de ladite localité par un groupe terroriste armé, un Fellah avait été kidnappé et passé une vingtaine de jours en captivité avant qu'il soit relâché par ses ravisseurs qui réclamaient une forte rançon. Il a été libéré suite à une mobilisation citoyenne en observant une marche populaire exigeant sa libération. Neuf terroristes ont éliminés au cours d'une opération militaire à Boulzazen sur les hauteurs de Bouzegza, le premier jour du nouvel an. L'existence d'un important groupe dans cette région relevant de la commune de Keddara a été confirmée suite aux informations parvenues aux services de sécurité qui ont alerté, par la suite, les forces de l'ANP. Ils actaient sous la bannière de katibet Al Arqam. Huit autres terroristes de katibet Al Ansar avaient été, par ailleurs, mis hors d'état de nuire au cours d'une opération militaire menée sur les hauteurs d'Idjelouahen à Bordj Ménaïel en début du mois de février dernier. Actuellement, les forces de l'armée se sont redéployés massivement dans plusieurs régions de l'est de Boumerdès notamment à Sidi Daoud et Ouled Aïssa où un ratisage est enclenché depuis quelques jours. T.O.

Une vision fondée sur le binôme sécurité et développement

Le ministre qui a souligné, dans ce contexte, l'«importance» de la décision adoptée en juillet 2009 par les chefs d'Etat, lors du XIIIème Sommet de l'UA, condamnant «fermement» le paiement des rançons aux groupes terroristes, et la vision commune définie à la réunion ministérielle d'Alger de mars 2010, la conception d'un partenariat avec le reste du monde, fondé sur l'appropriation de la problématique de la paix et la sécurité par les pays de la région. «Cette vision commune est aussi fondée sur le binôme sécurité et développement», a-t-il indiqué, expliquant que «pour lutter efficacement contre le terrorisme et le crime organisé, il est nécessaire de remédier aux situations de dénuement

économique et de marginalisation politique et sociale». Il relève dans ce cadre que la crise économique mondiale met à rude épreuve la stabilité politique et sociale du continent, notant qu'une «dynamique positive a permis à l'Afrique, de réaliser, entre 2000 et 2008, une croissance annuelle moyenne de 6%». Une croissance qui «se trouve affectée, depuis 2008, par l'impact d'une crise économique et financière mondiale», a-t-il souligné.

La croissance a reculé, a expliqué, le ministre, du fait des facteurs exogènes que sont la baisse de la demande et des cours des matières premières, la hausse des prix des produits alimentaires importés, la chute des investissements directs, la restriction du crédit, l'instabilité des cours des principales devises, la réduction des transferts des travailleurs migrants et les sorties nettes de capitaux. Il a encore cité les facteurs qui ont influé sur le niveau de la croissance à savoir «les changements climatiques et la détérioration du cadre naturel en Afrique», relevant que «l'insécurité alimentaire et la persistance de l'extrême pauvreté ont mis à rude épreuve la stabilité politique et sociale de plusieurs pays». En conclusion, le ministre lance un appel à la communauté internationale pour «redynamiser» son partenariat «multidimensionnel» avec l'Afrique qui a besoin, pour faire face à l'ampleur des défis de la paix, de la sécurité et du développement, d'un «soutien financier international conséquent» et d'une «coopération plus intense» en matière de «renseignement» et de renforcement des capacités opérationnelles y compris par la fourniture d'équipements spécifiques.

S.B.

SOUS LA PLUME

Sécurité et développement, le ciment de l'Afrique

PAR SORAYA HAKIM

Les djihadistes, nouvelle appellation tendance européenne, sévissent aujourd'hui un peu partout dans le monde. Auparavant l'Algérie faisait face, bien seule, à l'AIS (Armée islamique du salut) le Fida (Front islamique du djihad) le GIA et la dernière cuvée, le GSPC.

C'est alors que surgissent les attentats du 11 septembre 2001 qui ont fait prendre conscience qu'il fallait combattre le terrorisme islamiste en Afghanistan le fief de Ben Laden, le Pakistan, l'Irak et maintenant au Sahel car la menace pèse sur les pays africains

mais surtout au nord du Mali après avoir essaimé le Maghreb. Mais qui est ce qui a fait le lit du terrorisme en l'Afrique ? Si ce n'est le «désert industriel» miné par une crise économique et financière qui dure dans le temps et qui a favorisé les trafics en tous genres dans cette région : trafics d'armes, de drogues et toutes formes de pirateries. Les preneurs d'otages, quant à eux, ont renfloué les poches des terroristes pour mieux internationaliser leurs activités et l'endoctrinement. Alors

les politiques s'installent autour de la table du forum de Crans Montana pour tenter d'asseoir la sécurité qui est un facteur de développement pour ces régions.

Et le développement passe par l'infrastructure routière pour un meilleur échange entre les pays de

la région. Abdelkader Messahel, présent à ce forum, a lancé un appel pressant à la communauté internationale «pour redynamiser son partenariat multidimensionnel» avec l'Afrique.

Une Afrique qui a besoin d'un soutien financier conséquent pour relever les défis de la paix et de la sécurité. Oui, pour combattre efficacement le terrorisme il est impératif de mettre fin au dénuement économique. Sécurité et développement, un duo inséparable. Ce forum économique et politique consacré à l'Afrique et à la coopération Sud-Sud, rassemble des chefs d'Etat et de gouvernement pour trouver les solutions idoines pour lutter contre la misère et l'exclusion sociale qui font le terreau du terrorisme. S.H.

COUR DES COMPTES

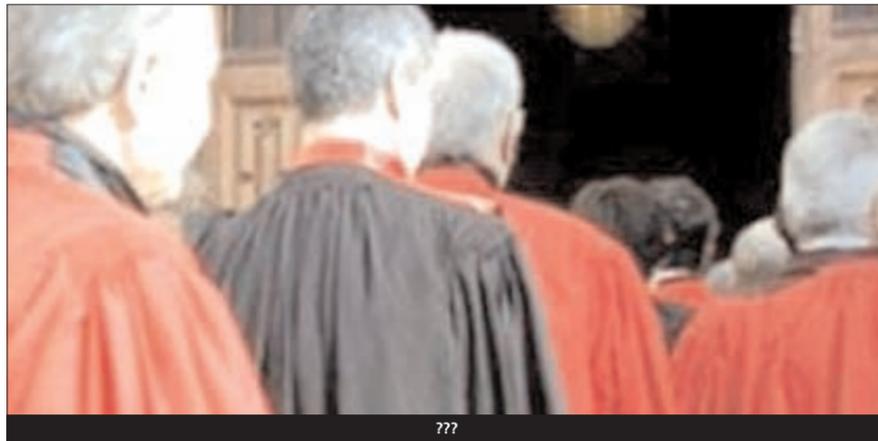
Les magistrats en colère

Les magistrats de la Cour des comptes sont en colère. Un courroux qui pourrait même les conduire à initier un mouvement de grève. La mobilisation bat son plein et les magistrats de cette institution de contrôle se sont donnés rendez-vous, demain lundi, afin de dire haut et fort leur dépit.

PAR KAMAL HAMED

Lors de l'assemblée générale qui aura lieu donc demain, à l'appel de leur syndicat, les magistrats de la Cour des comptes exposeront dans le menu détail les problèmes auxquels ils font face. Des problèmes qui les empêchent, à l'évidence, de mener à bien les missions qui sont les leurs. Leur syndicat, qui vient de monter au créneau une nouvelle fois, a tiré la sonnette d'alarme en provoquant cette assemblée générale, extraordinaire de surcroît. Le syndicat pointe un doigt accusateur à l'encontre de la présidence de l'institution.

« Les magistrats de la Cour des comptes se voient refuser l'ouverture du dialogue avec leur



président» note, en effet, le dernier communiqué du syndicat qui jette ainsi la balle dans le camp de l'assemblée générale afin de « décider de l'attitude adopter face à cette situation » car la situation est grave. « La situation penche vers le pourrissement à cause du refus du dialogue affiché par le président la Cour et les pressions exercées sur les magistrats, entamant leur indépendance et prolongeant l'état de déliquescence de l'institution » précise encore le président du syndicat dans le communiqué suscité. Par conséquent l'opinion publique est prise à témoin par rapport à cette situation ou les magistrats ne peuvent, dans ces conditions, contrôler les deniers publics ce

d'autant qu'ils souffrent atrocement d'un manque flagrant de moyens adéquats. ET cela semble avoir toujours été le cas puisque les magistrats de cette institution n'ont eu de cesse, tout au long de ces dernières années, à attirer l'attention des autorités sur les différents problèmes qu'ils affrontent au quotidien.

Ainsi, il y a juste deux années ils ont interpellé le premier magistrat du pays, le président de la république en l'occurrence, en lui adressant une correspondance dans laquelle ils ont sérié toutes les entraves auxquelles ils faisaient face. Ils ont ainsi mis en avant un nombre important de dysfonctionnement.

Il s'agissait de la relégation de la place du

contrôle au sein de l'institution à un second plan, la marginalisation des magistrats, la déviation de son principal rôle, celui de conseiller financier du président de la république en matière de gestion des deniers publics...etc.

De plus ils ont fait état de l'absence d'une vision stratégique de la Cour, notamment en matière de ressources humaines, en insistant particulièrement sur le manque d'effectifs des magistrats. Par ailleurs il a été fait cas de l'absence de conditions matérielles minimum permettant le bon exercice de la fonction de contrôle, du désintérêt envers les structures techniques de soutien aux missions de contrôle résultant de l'occupation de l'ensemble des postes prévus par la réglementation ce qui affecte l'efficacité du contrôle et l'isolement de l'institution par rapport à son environnement et l'inadaptation de ses missions avec les évolutions que connaît le contrôle ainsi qu'avec les normes internationales. Autant dire que ce sont d'inextricables problèmes. Cette montée au créneau intervient, rappelons le, dans un contexte marqué par l'apparition de nombreuses affaires liées à la corruption et notamment celle dite Sonatrach II qui fait couler beaucoup d'encre. Les magistrats de la Cour des comptes veulent disposer de moyens adéquats, auxquels ils n'ont jamais eu accès depuis la création de l'institution.

K.H.

ASSURANCES DE PERSONNES

Baisse de 5% du chiffre d'affaires en 2012

PAR RIAD EL HADI

Le chiffre d'affaires de la branche des assurances de personnes en Algérie a enregistré une baisse de 5% en 2012 par rapport à 2011 avec 6,4 milliards (mds) DA, indique un bilan du Conseil national des assurances (CNA).

Selon Abdelhakim Benbouabdellah, secrétaire permanent du CNA, ce recul du chiffre d'affaires du secteur s'explique par la séparation de l'activité des assurances personnes de la branche "dommages" des compagnies d'assurances, qui date de juillet 2011 et qui a causé "des déperditions".

Trois raisons expliquent cette situation, selon Benbouabdellah : "les procédures d'examen des dossiers des filiales pour l'obtention de leur agrément, la formation des ressources humaines et le temps nécessaire pour la mise en place de toute l'organisation, ont fait qu'il y a eu une période de non activité, en plus du fait que 2012 a été le seul exercice plein".

"La tendance a commencé à s'inverser dès le 2e trimestre de 2012 avec 3,6 mds DA contre 2,8 mds DA comparativement à la même période de 2011", ajoute-t-il.

Sur l'ensemble de l'année 2012, la part des assurances de personnes dans le chiffre d'affaires global du secteur "est de 7,9 %". Il a ajouté s'attendre à ce que la progression de cette branche "va se poursuivre au cours de l'année 2013 et 2014", car les filiales des assurances de personnes "sont sur rail et adoptent une politique agressive" vis-à-vis de la clientèle.

"Les compagnies prennent conscience des enjeux de cette activité et dotent leurs filiales de ressources humaines et de moyens matériels pour booster cette activité et les résultats de cette agressement se feront ressentir dans les prochaines années", a-t-il souligné.

Benbouabdellah a par ailleurs affirmé que "les compagnies sont en train de faire le point sur les produits proposés actuellement en interrogeant les clients pour savoir s'ils correspondent à leurs attentes et pour étudier l'opportunité de mettre d'autres produits sur le marché".

Cette procédure permet aussi d'affiner les produits existants comme l'assurance voyage, qui a connu une amélioration avec la proposition d'une assurance spécifique "hadj" et "omra". Ces actions "vont produire au sein des compagnies une émulation qui se traduira par un effet boule de neige", estime le secrétaire permanent du CNA.

Toutefois, ce ne sont pas toutes les compagnies d'assurances qui ont saisi l'opportunité de création de filiales AP. Seulement sept des 23 compagnies ont franchi le pas une année et demie après la décision du ministère des Finances de séparer les assurances dommages et des personnes.

Il s'agit de Caarama, SAPS, TALA, Le mutualiste et Macir-vie, respectivement filiales de la CAAR, de la SAA et de MACIF, de la CAAT, de la CNMA et de la CIAR. Cardiff El Djazaïr, filiale de BNP Paribas et AXA activent aussi sur le marché national des assurances.

"Certaines compagnies avancent le fait que le capital d'un milliard de DA exigé pour la création d'une filiale est très élevé et hors de leur portée pour se lancer dans de tels projets", selon Benbouabdellah qui affirme que quelques une d'entre-elles préfèrent rechercher un partenariat avec des filiales existantes.

En tout cas, "la décision de création de filiales dépend de la stratégie interne des compagnies", qui ne disposent pas toutes de l'assistance financière indispensable, souligne M. Benbouabdellah, précisant qu'il n'y a pas d'obligation pour la création de filiales chargées des assurances de personnes.

Assurances de personnes, un créneau en friche

Les compagnies, qui ont choisi d'exploiter ce créneau, elles y voient un bon investissement du fait qu'il est attendu que le marché des assurances de personnes pourrait atteindre 50 mds DA en 10 ans, estime Lamara Latrous, président de l'Union des sociétés d'assurance et de réassurance.

Les directeurs généraux de CAARAMA, Mokhtar Naouri, et du Mutualiste, Mohamed Rafik Benelmouffok, entendent bien développer leur chiffre d'affaires dans cette branche. Naouri affirme que 1,7 md DA est généré par cette activité en 2012, espérant porter le chiffre à 2 mds en 2013. En outre, "un comité d'innovation produits a été créé au sein de la société pour mener une réflexion afin de les adapter et d'en créer de nouveaux", a-t-il ajouté.

R. E.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Une fiscalité ordinaire en hausse de 19% en 2012

PAR RAYAN NASSIM

L'administration fiscale a annoncé que le montant de la fiscalité ordinaire recouvré par la Direction générale des impôts (DGI) durant l'année 2012 a été de 1.549 milliards DA (plus de 20 milliards de dollars), en hausse de 19% par rapport à 2011.

En 2011, la fiscalité ordinaire de la DGI était de 1.306 milliards DA (mds DA), sur une fiscalité ordinaire globale, incluant les produits des Douanes et des domaines, de

1.907,6 mds DA, rappelle une source de la DGI. Les recettes ordinaires affectées au budget de l'Etat, constituées de toutes les recettes de l'Etat hors fiscalité pétrolière (DGI, Domaines et Douanes), s'élèvent ainsi à 1.945 milliards DA (près de 26 milliards de dollars) en 2012, en hausse de 26% par rapport à 2011, précise-t-on. La loi de finances pour 2012 tablait sur des recettes de la fiscalité ordinaire de 1.894 mds DA et une fiscalité pétrolière de 1.561,6 mds DA, basée sur un prix de baril à 37 dollars. Cette dernière avait

été entièrement recouvrée en avril dernier, date à partir de laquelle la fiscalité pétrolière est directement versée au FRR. La fiscalité ordinaire de l'Etat affiche ainsi une hausse de 2,7% par rapport aux prévisions, soit un taux de réalisation de 102,7%. Revenant sur les contributions directes (IRG et IBS) recouvrées par la DGI, la même source précise qu'elles avaient atteint 862,4 md DA en 2012, soit un accroissement de 26% par rapport à celui enregistré en 2011. Le produit de l'enregistrement et du timbre réalisé durant

l'année 2012 a été de 56,2 mds DA, en hausse de 17% par rapport à 2011. L'impôt sur les affaires a légèrement évolué en 2012 passant à 267,8 mds DA, soit une hausse de 5% par rapport à 2011. Quant aux contributions indirectes, elles ont connu une hausse importante de 27% passant de 1,46 md DA en 2011 à 1,85 md DA en 2012. Les recettes fiscales de l'Algérie, fiscalité pétrolière comprise, se sont établies à 3.437 mds DA en 2011 contre 3.092 md DA en 2010, rappelle-t-on.

R. N.

VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES EN 2012

les fils battent de plus en plus leur maman

Les femmes victimes de violence en Algérie se comptent par milliers, elles sont environ 8500 à avoir subi l'oukase de l'homme en 2012.

PAR LARBI GRAÏNE

Ce constat a été relevé hier à Alger lors d'une journée de sensibilisation contre les violences à l'égard des femmes organisée à l'hôtel Hilton par l'association Rachda (Rassemblement contre la hogra et pour les droits des Algériennes) et ce, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Selon Mme Dalila Aoudj, présidente de Rachda, qui cite les services de police judiciaire, ce chiffre de 8500 femmes battues traduit une hausse de « 426 % durant les huit premiers mois de l'année 2012 ». Dalila Aoudj estime que la violence existe également sous forme « légale », en ce sens qu'elle « est structurée par des lois ». Et de déplorer « l'insuffisance » des amendements de 2005 sur le code de la famille. Mme Messaoudène, commissaire divisionnaire, chargée de l'enfance et du dossier des femmes au niveau de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) confirme le chiffre avancé par la présidente de Rachda, tout en donnant davantage de détails. Selon elle « en 2012 il a été enregistré 8748 cas de femmes victimes de toutes formes de violence. La violence physique vient en tête avec 6446 cas, puis les mauvais traitements (1928 cas), les violences sexuelles (294 cas), le harcèlement sexuel (43

cas) et l'inceste (5 cas). Même des femmes majeures ont subi l'inceste » soutient la commissaire divisionnaire. Elle relève toutefois que par rapport à 2011, le nombre des femmes battues a « diminué de 3% environ, cela est peut-être dû aux campagnes de sensibilisation », a-t-elle suggéré. Quant aux auteurs des agressions sur les femmes leur nombre est évalué à 9016 par la DGSN. « La violence est pratiquée surtout sur la voie publique, elle est le fait de gens étrangers à la victime (le voisinage, le quartier, les collègues de travail » précise Mme Messaoudène. Et de noter « 46 % de ces violences se manifestent en dehors de la famille ». La violence qui s'exprime à l'intérieur de la famille, est quant à elle, majoritairement, le fait des époux (soit 23 %) qui prennent ainsi la tête du peloton. Mais on notera cette surprenante violence « ascendante » laquelle « prend de l'ampleur ». Les fils qui violentent leur maman représentent 7%. Ils sont suivis des frères qui violentent les sœurs (5%), puis par les oncles et les cousins (13 %). Les pères contre leur fille (0, 6%), les amants (relations entre amis femme et homme, 3%), les fiancés (0, 32), « ils leur donnent une tannée avant de les épouser », ironise Mme Messaoudène. « Depuis au moins les dix dernières années, le dossier de la violence contre



Photo : Kheira Rachida Negab

les femmes est pris en charge sérieusement par les services de police », assure la commissaire divisionnaire. Et d'ajouter, « il y a une prise de conscience de la part des femmes ; avant elles souffraient en silence, maintenant elles font des plaintes, qui sont consignées, puis transférées vers la justice ». Intervenant sur la problématique du harcèlement sexuel au travail, Mme Soumia Salhi, syndicaliste à l'UGTA et militante féministe, a appelé les autorités à protéger les témoins dans les affaires de harcèlement sexuel. « Nous demandons d'une façon urgente » à « prendre des dispositions qui protègent les témoins contre les sanctions éventuelles au niveau professionnel » a-t-elle lancé. La Pr F. Merah, du service de médecine légale du CHU de Béni Messous a donné d'autres indications sur les femmes battues en exploitant les données

recueillies auprès de son établissement. Selon elle en 2012, « la violence conjugale représente 28% de cas par rapport au nombre de Victime de CBV examinées au sein de notre service ». « La majorité des victimes ont un âge situé entre 21 et 45 ans soit 68% des cas avec une moyenne d'âge de 35 ans et des extrêmes de 19ans et 66 ans » a-t-elle dit. Et d'ajouter : « Les 2/3 des victimes sont sans profession » précisant que « le niveau socioéconomique bas est un facteur prépondérant ». Mais Mme Merah note que même les femmes universitaires et autres cadres sont victimes de violence. Le mois de carême, le Ramadhan est la période propice du déchaînement de la violence a-t-on également noté. « Les principales causes de la violence sont la consommation de drogue, de l'alcool, les troubles psychologiques, les difficultés financières, l'infidélité et les problèmes sexuels », a-t-on relevé encore. Le Pr Merah estime que beaucoup d'époux violents « sont malades et ont besoin d'être pris en charge ». Et de préciser, « il peut y avoir également des femmes malades, qui provoquent la violence de leur mari ». « Dans tous les cas il faut une prise en charge » a-t-elle conclu.

SYSTÈME PARLEMENTAIRE

Le PLJ plaide pour un système d'une durée de 10 ans

Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Mohamed Saïd, a affirmé, vendredi à Alger, que son parti était favorable à l'instauration d'un système parlementaire « révisé » pour une durée de dix ans, où le tiers présidentiel serait maintenu au Conseil de la nation. « Nous sommes des partisans du système parlementaire révisé où le chef du gouvernement est élu à la majorité » a déclaré Mohamed Saïd à l'ouverture de la session ordinaire du conseil national du parti. « Nous prônons un système parlementaire révisé pour une durée de dix ans où le tiers présidentiel qui constitue la soupape de sécurité de la démocratie sera maintenu au Conseil de la nation », a indiqué le président du PLJ, soulignant que cette expérience sera suivie par l'application du système parlementaire connu mondialement. A cet effet, il a cité les propositions formulées par les formations politiques représentées à l'APN sur l'amendement de la Constitution lors de leur rencontre avec le Premier ministre, ajoutant que « ces propositions sont actuellement entre les mains du président de la République pour examen ». D'autre part, Mohamed Saïd s'est exprimé sur la participation de sa formation au gouvernement, précisant que « l'adhésion de son parti au gouvernement a été motivée par sa conviction qu'il s'agissait d'une opportunité pour tenter d'opérer le changement que nous avons été incapables de concrétiser en dehors du pouvoir ». Concernant l'utilisation de l'argent sale dans la politique, le président du PLJ

a affirmé que son parti refusait l'utilisation de l'argent politique lors des élections, ajoutant que cela « empêche les compétences d'accéder aux assemblées élues ». Il a en outre souligné la nécessité de conjuguer les efforts de tous les courants politiques et de la société pour lutter contre ce grave phénomène. Revenant sur les affaires de corruption, Mohamed Saïd a appelé le gouvernement à prendre des mesures « coercitives » pour éradiquer le phénomène de corruption de manière définitive, soulignant que les informations publiées dans la presse à ce sujet « sont inquiétantes ». Dans ce contexte, il a indiqué que « la justice est déterminée à être plus ferme dans la prise en charge des affaires de corruption », mettant en garde contre « l'exploitation des affaires de corruption pour entamer l'intégrité des cadres nationaux ». Mohamed Saïd a, en outre, insisté sur la nécessité de « protéger les cadres algériens intègres de toute tentative visant à les impliquer dans des affaires de corruption », ajoutant que son parti appelle à édifier un « Etat institutionnel » qui dirige les affaires du pays « en toute transparence » et à « priver tout fonctionnaire ou élu impliqué dans des affaires de corruption d'accéder à un poste administratif ou politique ». Il a, par ailleurs, abordé les sacrifices de la femme algérienne lors de la révolution et après l'indépendance à travers sa participation au processus d'édification nationale, précisant que plusieurs femmes ignorent leurs droits. A l'occasion du 8 Mars, Mohamed Saïd a rendu

hommage à la femme algérienne. Outre les questions organiques, l'examen du budget du parti pour l'année 2012, les préparatifs du congrès extraordinaire et l'évaluation de la structuration du parti au niveau des wilayas figurent également à l'ordre du jour de la session ordinaire du conseil qui durera deux jours.

Corruption, le PLJ appelle à prendre des mesures « coercitives »

Le président du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Mohamed Saïd, a appelé, vendredi à Alger, le gouvernement à prendre des mesures « coercitives » afin d'éradiquer le phénomène de corruption de manière définitive. Mohamed Saïd a souligné que « le gouvernement doit prendre des mesures coercitives contre le phénomène de la corruption ». Dans ce contexte, il a indiqué que « la justice est déterminée à être plus ferme dans la prise en charge des affaires de corruption », mettant en garde contre « l'exploitation des affaires de corruption pour entamer l'intégrité des cadres nationaux ». Mohamed Saïd a, en outre, insisté sur la nécessité de « protéger les cadres algériens intègres de toute tentative visant à les impliquer dans des affaires de corruption », ajoutant que son parti appelle à édifier un « Etat institutionnel » qui dirige les affaires du pays « en toute transparence » et à « priver tout fonctionnaire ou élu impliqué dans des affaires de corruption d'accéder à un poste administratif ou politique ». APS

LASKRI À PROPOS DU MANDAT DES PARLEMENTAIRES DU FFS

« Nous avons un mandat national »

PAR INES AMROUDE

Les parlementaires du Front des forces socialistes (FFS) sont « déterminés » à assumer le caractère national de leur mandat, a assuré, hier, à Alger le premier secrétaire du parti, Ali Laskri.

Intervenant lors de la conférence nationale des élus du FFS, M. Laskri a rappelé la décision du parti de dépêcher son groupe parlementaire pour des missions d'information à Laghouat, Boussaâda (M'sila), Ghardaïa, Ouargla et El Oued.

« La priorité pour nous c'était d'abord de reprendre langue, d'établir un contact direct avec les gens qui bougent et de marquer notre solidarité avec des compatriotes qui ont longtemps souffert dans le silence, l'anonymat et l'isolement (...) », a expliqué le pre-

mier secrétaire du parti qui a consacré toute son intervention à la situation au sud du pays. « Nous voulions les convaincre que l'issue est dans l'action collective, dans la mobilisation pacifique, dans l'engagement citoyen, dans l'ouverture au reste du pays et non dans le repli et la fermeture », a-t-il souligné. Il a poursuivi que le FFS voulait donner « un signal politique en direction de l'opinion locale et nationale ». M. Laskri a ajouté, à ce titre, qu'« alors que s'ouvrait la session parlementaire du printemps à Alger, alors que l'Assemblée nationale continuait d'être tenue à l'écart de tous les événements qui secouent le pays, nous avons voulu réhabiliter la place et le rôle des représentants du peuple et réhabiliter l'institution ». « Dans le contexte national et régional actuel, nous voulions montrer que toute question nationale est l'affaire de tous et doit être

traitée comme elle », a martelé M. Laskri, qui a expliqué, qu'à travers cette mission du groupe parlementaire, le FFS voulait aussi « réhabiliter » le rôle des partis politiques dans une telle conjoncture.

Selon M. Laskri, les problèmes dans le sud du pays « s'accumulent et se compliquent » et les modes de gestion, « tels qu'ils ont été mis en place, ont atteint leurs limites ».

« La situation est complexe et sensible, marquée par des bouleversements politiques, économiques, sociaux et culturels dans un environnement régional instable et incertain », a-t-il dit. Les travaux de la conférence nationale des élus du FFS se sont poursuivis par l'organisation de tables rondes pour traiter notamment des thèmes de « Finances publiques: budget et mécanismes de contrôle » et « Gestion des collectivités locales et orientations ». I.A.

ALLIANCE VERTE

Les dirigeants décident de consolider le projet

Les dirigeants de l'Alliance de l'Algérie verte (MSP-EI Islah, Ennahda) ont décidé de consolider le projet de l'alliance et d'œuvrer à son développement de manière à réaliser les objectifs tracés dans sa charte, a indiqué vendredi l'Alliance dans un communiqué. Le communiqué de l'AAV rendu public à l'occasion du 1^{er} anniversaire de sa création précise qu'après examen de la situation générale et des activités de l'AAV, les trois dirigeants ont décidé de « consolider le projet de l'alliance, d'œuvrer à son développement et de renouveler ses mécanismes d'action pour garantir sa continuité de manière à réaliser les objectifs tracés dans la charte de l'alliance, conformément aux dix grands principes définissant le cadre d'action ». A cet effet, les dirigeants de l'Alliance ont souligné leur souci de développer l'expérience, en application de la décision des conseils consultatifs nationaux de chaque mouvement, et ce « à travers la création de mécanismes plus efficaces permettant d'assurer leur coordination, en fonction des mutations enregistrées et de relever les défis ». Au sujet de ce qu'elle a appelé « les scandales de corruption », l'AAV a plaidé pour « l'ouverture d'enquêtes approfondies sur les scandales de corruption, de détournement du foncier agricole, touristique et économique », appelant son groupe parlementaire à œuvrer à concrétiser l'obligation de défendre les biens publics à travers la dynamisation des mécanismes de contrôle parlementaire.

Concernant l'amendement de la constitution, l'AAV a souligné la « nécessité d'engager un large débat politique, médiatique et juridique pour définir la vision future du pays, sur la base d'un consensus national à même de préciser la nature du régime, de fixer les mandats, de constitutionnaliser l'approche économique et la lutte contre la corruption, de protéger les constantes de la nation des surenchères et de consacrer les libertés, le pluralisme, la démocratie, la justice sociale et l'égalité des chances ». Concernant la crise dans la région du Sahel, notamment l'intervention française au Mali, l'Alliance a souligné l'impératif du « retrait de la France de la région », et le retour de l'ensemble des parties maliennes concernées par le dialogue pour examiner les moyens de parvenir à une solution pacifique qui permet de préserver l'intégrité territoriale de ce pays. APS

ESCROQUERIE, FAUSSE MONNAIE, TRAFIC DE DROGUE, FAUX ET USAGE DE FAUX...

411 étrangers appréhendés pour divers délits

De plus en plus d'étrangers s'intéressent à l'Algérie pour y faire de l'argent en s'adonnant à la criminalité...

PAR SOFIANE ABI

En 2012, 411 étrangers ont été appréhendés pour différentes affaires liées à la criminalité, selon les statistiques de la Gendarmerie nationale. Tous les moyens sont bons pour se faire de l'argent. Allant du trafic de drogue, en passant par la fausse monnaie et en arrivant à l'usage de faux et escroquerie. Ces étrangers arrêtés en Algérie sont impliqués dans la criminalité organisée. Au nombre de 411, selon le bilan annuel de la Gendarmerie Nationale, ces ressortissants étrangers ont fait de l'Algérie leur plaque tournante pour passer au crime. Leur but c'est l'argent puis l'Europe.

Une véritable passerelle minée de l'argent sale. De l'argent sale qui sera utilisé par ces étrangers dans la location de luxueuses villas et appartements de grands standings dans l'Algérois, mais aussi dans l'Oranais voire dans des villes urbaines du pays. Puis, petit à petit, ils utilisent



d'autres sommes d'argent pour les faire passer aux Banques Etrangères, afin qu'ils installent à l'étranger, surtout en Europe qui n'est autre que la destination finale. Comment opèrent-ils ? C'est simple à démontrer. Prenons, par exemple, la drogue. Cannabis, cocaïne ou encore l'héroïne ces drogues dures arrivent en petites quantités vers Alger après avoir franchies les frontières maliennes et marocaines. Une fois les drogues dures entre leurs mains, ces étrangers arrêtés souvent en flagrant délit, vendent leurs poisons aux profits de leurs clients, souvent de jeunes riches.

Sous forme d'injections, de capsules ou dans des petits sachets dissimulés dans des cartables ou cabas, les fournisseurs étrangers de drogue proposent, en toutes quiétudes, leurs drogues à des prix fous. Ce qui s'est passé dans la commune de Bouzeréha est une preuve flagrante de cette commercialisation prohibée. Ici, en décembre 2012, un jeune couple algérois (une fille de 25 ans et son amant de 26

ans) a été appréhendé, en flagrant délit, en possession de plusieurs injections contenant de l'héroïne. Ils sont des consommateurs habitués et leur fournisseur n'est autre qu'un ressortissant malien, dont il s'approvisionne de la drogue dure auprès de ses acolytes qui eux sont installés au Mali. Une véritable chaîne de passage. Le Mali est devenu un réservoir sans limite de drogue dure. De la drogue dure qui arrive tout droit de l'Amérique Latine et qui parvient au Mali avant d'atterrir en petites quantités, en Algérie.

Une autre preuve de ce grand commerce qui prend de l'ampleur en Algérie. En novembre 2012, une jeune femme a été interpellée, en flagrant délit, en compagnie d'un malien et ce, à bord d'un véhicule de marque Hyundai, cela à Bordj El Bahri, en possession de 400 grammes de cocaïne. Le "butin" était destiné à la commercialisation dans des quartiers les plus huppés de l'Algérois. Encore une preuve solide de cette situation. En 2011, huit stewards de la compagnie nationale des transports

aériens (Air Algérie) ont été interpellés dans le cadre de plusieurs affaires de trafic de drogue dure. Ces stewards ont été appréhendés en possession de plusieurs centaines de l'héroïne et ce, au niveau de l'Aéroport International d'Alger. Ces derniers avaient des liens avec des réseaux maliens, spécialisés dans le trafic de l'héroïne et cocaïne. C'est à partir de cette connexion qu'ils avaient pu avoir des centaines de kilos de l'héroïne, avant qu'ils ne soient arrêtés par la PAF.

Comment les étrangers arnaquent les Algériens ?

En plus du trafic de drogue, de plus en plus "revendiquer" par les ressortissants étrangers en Algérie, les fausses coupures de Banque de 1000 et 2000 DA et celles en devises se font écouler, en masse, par ces derniers. Plus de 100 affaires de faux billets entraînant l'implication de plusieurs dizaines de ressortissants africains ont été traitées par les gendarmes en 2012. Ces derniers utilisent de différentes techniques pour fabriquer de faux

billets de Banque identiques à ceux vrais. Récemment, les gendarmes de la brigade d'Ain Beida, à Oran, ont arrêté deux étrangers pour tentative d'escroquerie d'un citoyen résidant dans la Cité du 5 juillet, commune d'Ain Beida, à Oran.

En situation irrégulière, les deux étrangers étaient en possession de 45 millions de centimes sous forme de faux billets de Banque de 1000 et 2000 DA, dont ils avaient l'intention d'acheter avec un véhicule appartenant à la victime. Fort heureusement, l'intervention des gendarmes a permis au citoyen de sortir indemne d'une escroquerie qui aurait pu lui coûter son véhicule. Ce genre d'escroquerie visant les citoyens algériens par certains étrangers en situation irrégulière est devenu une monnaie courante en Algérie, dont il est vivement déconseillé aux citoyens de faire confiance à n'importe quelle bonne affaire qui peut se présenter et dont les conséquences ne sont pas connues.

S. A.

ACCIDENTS ROUTIERS DURANT JANVIER ET FÉVRIER

131 morts et 1.623 blessés sur les routes

Le 1^{er} Commandement Régional de la Gendarmerie Nationale de Blida qui chapeaute les 11 wilayas du Centre du pays a recensé, au cours des mois de janvier-février passés, un recul sensible du nombre des morts et blessés sur les routes. Selon le bulletin du 1^{er} CRGN, sur les deux mois passés 131 personnes ont trouvé la mort dans des accidents routiers, comparativement à celui de l'année passée (2012) qui était de 140 décès, soit une baisse de 9 morts. Concernant les blessés, le 1^{er} CRGN a enregistré, également, une baisse. Sur les deux mois derniers, les gendarmes ont dénombré 1623 personnes blessées dans des accidents de la circulation dans les 11 wilayas du Centre du pays, alors que sur les deux mois (janvier et février) de l'année passée le nombre des blessés était de 1712, soit un recul de 89 blessés. Ce n'est pas tout, le nombre des accidents de la circulation ont beaucoup diminué en 2013 comparativement à celle de 2012. En chiffre, en janvier et février de l'année en cours, les gendarmes ont enregistré 948 accidents sur les routes, en 2012 ils étaient à l'ordre de 1099, soit une autre baisse de 151 accidents routiers. Par ailleurs, la wilaya d'Ain Defla a recensé le plus grand nombre des décès sur les routes durant les deux mois passés soit 21 morts en soixante jours. Puis, viendra la wilaya de Chlef avec 19 personnes tuées sur les routes et en troisième position M'sila avec 17 morts et 188 blessés à travers 98 accidents routiers, rapporte le communiqué du 1^{er} CRGN. Enfin, faut-il souligner, Alger a enregistré la mort de 7 morts et 190 blessés dans 133 accidents de la circulation en deux mois.

S. A.

CARDIOPATHIES CONGÉNITALES CHEZ L'ENFANT

Appel à l'ouverture de CHU spécialisés dans la chirurgie

Le président du 6^e congrès national de chirurgie cardio-vasculaire, qui s'est tenu vendredi dernier à Alger le Pr. Mohand Amrane, a appelé à l'ouverture de nouveaux CHU spécialisés dans la chirurgie des cardiopathies congénitales chez l'enfant. Le Pr. Amrane, chef de service de chirurgie cardio-vasculaire à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mohand Amokrane Maouche, a, à cette occasion, évoqué les projets d'ouverture de trois nouveaux CHU spécialisés dans la chirurgie des cardiopathies congénitales chez l'enfant à Alger, Annaba et Tizi Ouzou, lesquels n'ont pas encore vu le jour à l'exception, a-t-il dit, du CHU de

Draâ Ben Khedda (Tizi Ouzou) qui est en phase d'équipement.

Le seul Etablissement hospitalier spécialisé dans la chirurgie des cardiopathies congénitales de Bousmaïl qui relève de la CNAS, le seul au niveau national, n'arrive pas répondre pas à la demande croissante dans ce domaine. Concernant la chirurgie cardio-vasculaire chez les adultes, le Pr. Amrane a indiqué que le territoire national comptait cinq EHS, dont trois à Alger, un à Constantine et un autre à Oran.

En ce qui concerne les personnes âgées souffrant de maladies cardiovasculaires, dont l'état de santé nécessite une chirurgie, le Pr. Amrane a fait savoir que ce type de

chirurgie présentait un facteur de risque pour cette catégorie.

Ces dernières années, les spécialistes de par le monde ont recours, dans pareils cas, à la pose de valves aortiques ou à l'implantation d'endoprothèses, a-t-il ajouté. Mais ces nouvelles techniques, a-t-il dit, sont "très pointues et très onéreuse".

Le Pr. Amrane a appelé de ses vœux l'introduction en Algérie de ces techniques de pointe, rappelant le rôle du secteur privé dans la prise en charge des malades nécessitant une chirurgie, dans le cadre de la convention avec la CNAS.

R. N.

CLÔTURE DU SALON INTERNATIONAL DE LA FEMME

Le marché algérien des cosmétiques et de la beauté en plein boom

Il y avait énormément de monde, particulièrement des femmes, hier au Palais des expositions de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) lors de la dernière journée du Salon international de la femme où des centaines de femmes entrepreneurs ont exposé, durant six jours, les produits fabriqués dans leurs entreprises et usines.

PAR AMAR AOUIMER

Parmi les 250 entreprises exposantes, la société Venus, spécialisée dans la production de cosmétiques et les produits de beauté émerge du lot, en ce sens que, durant les trois décennies de son existence, elle a pu se hisser à un processus de production et d'un système de management répondant aux standards internationaux.

Ainsi, la responsable du marketing des laboratoires Vénus, Amina Hamami, nous



a expliqué que « nous produisons depuis 32 ans et nous travaillons selon les normes internationales sachant que les laboratoires Vénus ont réussi à obtenir la certification ISO pour la qualité et l'environnement. Nos produits sont soumis aux

mêmes exigences que les marques internationales ». Cette entreprise ne se contente pas seulement d'investir le marché national, mais elle a commencé à exporter ses produits depuis bien longtemps. « Nous exportons nos produits vers le

marché marocain, en Afrique du Sud et en France. Nous avons également des demandes en cours pour nous introduire dans d'autres marchés de pays étrangers. Nous avons plus de 80 produits cosmétiques et de soins dermiques » a-t-elle dit.

Les laboratoires Vénus ont reçu, en décembre 2012, le prix de l'innovation et des soins dermiques et a déjà commencé à diffuser une nouvelle gamme de produits, tandis que d'autres nouveautés en matière de produits ont été développées concernant les soins dermiques et la variété de shampoings. Le nombre de femmes entrepreneurs ne cesse d'augmenter en Algérie sachant que parmi les 75 % d'emplois occupés par les travailleurs dans le secteur privé, (le secteur public ne compte donc que 25 % du total des postes de travail au niveau national), une bonne part revient aux femmes, et plus particulièrement managers, dont certaines dirigent leurs entreprises en ayant des liens de partenariat avec des entreprises et firmes étrangères, notamment européennes.

A. A.

SOUS-TRAITANCE PÉTROLIÈRE

Les prestataires algériens veulent se faire une place

PAR RIAD EL HADI

Souvent reléguées au deuxième plan lorsqu'il s'agit de marchés de sous-traitance pétrolière, les entreprises privées prestataires de services veulent se faire une place au soleil parmi les partenaires industriels de Sonatrach et de ses filiales. Le troisième Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers de Hassi Messaoud, qui prend fin vendredi après quatre jours d'activités et de rencontres techniques, a représenté une opportunité idéale pour ces PME dont l'effectif ne dépasse pas la centaine de travailleurs pour se faire remarquer par les grands maîtres de l'industrie pétrolière et gazière dans le sud du pays.

« Nous avons pu étoffer notre plan de charge à la faveur de notre participation à ce salon », a affirmé à l'APS le représentant d'une petite entreprise spécialisée dans la fabrication et la fourniture de pièces de rechange industrielles.

Rencontré au stand de cette PME, un cadre commercial de cette entreprise privée représentant deux marques européennes de machinisme énergétique, s'est félicité du nombre de visites enregistrées durant les quatre jours d'exposition par des déléguées de filiales de Sonatrach, mais aussi de compagnies étrangères opérant dans le secteur pétrolier et gazier au sud du pays.

« Nous avons pu décrocher des promesses qui devraient se transformer très prochainement en contrats de partenariat », a-t-il affirmé, ajoutant que la société qu'il représente offre à ses clients l'avantage de s'approvisionner en pièces de rechange industrielles qui répondent aux exigences internationales mais surtout en monnaie

nationale, et à des prix très compétitifs par rapport à celles importées, outre le service après-vente.

Sonatrach importe annuellement près de 500.000 articles de pièces de rechange utilisées lors de l'exécution des opérations de maintenance de ses installations et équipements industriels pour un montant d'environ un milliard de dollars.

Une autre société algérienne, spécialisée cette fois dans la fabrication, l'installation et le montage d'automatismes d'accès aux sites industriels et résidentiels, a enregistré un nombre important de visites à son stand d'exposition, s'est réjoui son représentant.

Le taux d'intégration nationale des équipements et installations fournis par cette société basé près de Boufarik (Blida) est de 40%, a assuré le même responsable, ajoutant que les pièces et composants importés sont destinés à l'installation des systèmes d'exploitation et commande de ces automatismes (portes et portails électriques, stop car).

Outre la fourniture et la maintenance d'équipements de contrôle d'accès, la même entité assure la formation en continu de l'ensemble de ses 100 employés et aspire à développer la fabrication locale de ces systèmes d'exploitation et de commande.

**Energies renouvelables :
l'Enie sauve la face**

Cette société, qui représente quatre marques européennes d'envergure voit, toutefois, ses capacités de développement et d'extension « freinées en raison du manque

de plan de charge et la préférence faite par les donneurs d'ordre publics et même privés pour les équipements et services importés », a-t-il reconnu.

Initialement destiné à faire une vitrine pour la promotion des énergies renouvelables en Algérie, le Salon de Hassi Messaoud n'a enregistré aucune activité liée à ce segment auquel les pouvoirs publics ont consacré un vaste programme qui s'étend jusqu'en 2030.

Ainsi, l'unité de Sidi Bel-Abbès de l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie) a sauvé la face avec un stand dédié aux différents volets de l'industrie du renouvelable.

Différents équipements de l'industrie du renouvelable sont exposés par l'Enie, qui s'apprête à lancer prochainement la réalisation d'une chaîne de production de modules photovoltaïques devant être opérationnelle en 2016 avec une capacité de 500 kw, selon un représentant de l'Enie.

Les équipements exposés par cette entreprise, notamment les chauffe-eau et pompes à eau solaires ainsi que les modules d'éclairage solaire constituaient, en effet, une attraction particulière, essentiellement pour les agriculteurs qui étaient parmi les visiteurs du salon.

« Il s'agit de réponses innovantes et efficaces à nos besoins en matière d'éclairage, de chauffage et d'irrigation », a souligné un agriculteur d'El Borma.

Le troisième Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers, qui a ouvert ses portes mardi à Hassi Messaoud, a enregistré la participation de 280 exposants dont la moitié sont des étrangers représentant 25 pays. **R. E.**

SALON DES HYDROCARBURES

**Espace d'orientation
des jeunes diplômés
vers le monde du travail**

Le troisième Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers qui doit prendre fin vendredi à Hassi Messaoud (Ouargla) se veut un espace important pour l'orientation des jeunes diplômés vers le monde du travail, ont indiqué des jeunes chômeurs à l'APS.

Ces jeunes qui ont visité le salon pour se renseigner sur les entreprises nationales et étrangères activant dans le domaine de l'énergie et des mines notamment celles implantées à Hassi Messaoud, voient dans cette manifestation économique l'occasion pour les diplômés, notamment en hydrocarbures, de prendre connaissance des débouchés et possibilités d'emploi. B. Omar, 30 ans, diplômé de l'université de Ouargla, section hydrocarbures, a indiqué s'être déplacé de Ouargla pour ce salon qui représente, selon lui, un espace important qui rassemble les acteurs du secteur de l'énergie et des mines.

Les entreprises participantes notamment nationales ont reçu des jeunes à la recherche d'un emploi et leur ont fourni des informations sur les filières qui correspondent à leur profil et les procédures à suivre telle l'inscription auprès de l'agence nationale de soutien à l'emploi jeunes (Ansej). Certaines entreprises ont exprimé le désir de contribuer à la lutte contre le chômage en octroyant des emplois permanents ou provisoires aux jeunes de cette wilaya.

Outre ces jeunes à la recherche d'un emploi, des visiteurs ont afflué vers ce salon auquel ont participé 280 entreprises dont 140 étrangères représentant 25 pays créant ainsi un espace de contact et d'échange d'expériences. Cette manifestation économique qui a également prévu des conférences sur les derniers développements en matière d'énergie et des mines animées par des experts nationaux et étrangers a permis de créer une dynamique dans la ville de l'or noir. **R. E.**

MÉDÉA

Amélioration de l'AEP

La "corvée d'eau" ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir dans les zones rurales de la wilaya de Médéa qui vient de bénéficier d'une dotation financière d'un montant de l'ordre de 120 millions de dinars pour l'approvisionnement en eau potable de nombreux villages enclavés de la région, a affirmé la Direction de l'hydraulique (DHW).

La concrétisation de ce programme devrait mettre, selon les responsables de cette direction, "un terme à la corvée d'eau" qui ponctuait le quotidien des habitants de ces zones rurales, contraints d'effectuer de longs déplacements pour s'approvisionner en eau potable.

Une dizaine de villages et de hameaux seront raccordés, à la faveur de ce programme, au réseau local de distribution d'eau potable, a indiqué la même DHW, précisant que les travaux d'adduction devraient être achevés d'ici à la fin du 2e trimestre de l'année en cours.

Sont concernés par ce programme d'adduction, les zones d'habitation rurales relevant des communes de Chahbounia, Azziz, Oum-Djellil, Tablat, El-Aïssaoui, Ouled-Bouaachra et Robeïa, qui dépendent actuellement, pour leur approvisionnement en eau potable, des points d'eau réalisés au niveau des chefs-lieux de communes ou à partir des sources d'eau traditionnelles, disséminées à travers ces zones.

TIPASA

Stage régional sur la comptabilité de gestion

Un stage régional de formation sur la comptabilité de gestion est organisé à partir de demain 11 mars et ce, jusqu'au 14 du même mois par la Chambre de l'artisanat et des métiers de Tipasa (CAM) au profit des personnels des CAM de plusieurs wilayas du pays. "Dix-sept comptables relevant d'une quinzaine de CAM du centre, de l'est et du sud du pays bénéficieront de cette session de formation, dont l'encadrement sera assuré par 3 commissaires des comptes de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers", a indiqué, à l'APS, le responsable de la CAM de Tipasa, Lakhdari Mohamed. Cette action, inscrite au titre du programme de formation continue, participe à la "mise à niveau et formation des gestionnaires des comptes", en vue d'une "standardisation de l'écriture comptable", a expliqué Lakhdari Mohamed. "Evaluer le niveau actuel de maîtrise du nouveau système comptable, après 3 années de mise en service, est l'autre objectif assigné à ce stage de formation". Outre la CAM de Tipasa, cette session réunira des comptables des Chambres artisanales des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdes, Ain-Defla, Médéa, Bouïra, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Tamansasset, Laghouat, M'sila et Bordj Bou-Arréridj.

TIZI-OUZOU

Opération d'assainissement et d'hygiène

Plus de 160 tonnes de déchets divers ont été collectées à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, dans le cadre d'une opération d'assainissement et de l'hygiène du milieu qui a duré plus de trois mois, et dont la clôture est intervenue récemment, selon la Direction de l'environnement.

Cette opération d'embellissement du cadre de vie du citoyen, qui a coûté trois millions de dinars, a été confiée pour sa réalisation à deux entreprises qui ont procédé au nettoyage des accotements des routes et le curage des avaloirs, à travers les communes d'Azazga, Yakourène, Tadmait, Ouaguenoune, Makouda et Tizi-Ouzou, a indiqué M. Kabèche, directeur de l'environnement.

Les déchets collectés durant cette opération ont consisté en des ordures ménagères, des emballages en plastique et en papier, des bouteilles et autres déchets solides, tels que les gravats générés par les chantiers de construction, a précisé M. Kabèche, ajoutant que le financement de cette opération a été assuré par le Fonds national du développement et de la promotion de l'environnement (FNDPE).

APS

BOUMERDES, MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Elle sera réceptionnée fin mars

La réception du projet de la Maison de l'environnement de Boumerdes est prévue fin mars et sa mise en exploitation interviendra dans les plus brefs délais, a indiqué le directeur du secteur.



PAR BOUZIANE MEHDI

Au titre du programme quinquennal 2005-2009, une enveloppe globale de 80 millions DA a été affectée pour la réalisation de ce projet, dont le lancement a enregistré un retard dû essentiellement à un manque de foncier approprié, a indiqué, à l'APS, Rehaïmia Noureddine.

Lancé en chantier en décembre 2011, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme d'envergure qui vise la création d'un pôle culturel et de loisirs au niveau de la place du 5-Juillet du centre-ville de Boumerdes, sur une surface de plus de 2 ha. Outre cette Maison de l'environnement, qui sera abritée par une superficie de 1,420 ha, le projet en

question englobe un mémorial dédié aux martyrs de la région ainsi que des infrastructures touristiques, de détente et culturelles, à l'exemple d'un club pour les moudjahidine, un musée d'histoire, une bibliothèque, des espaces verts et autres aires de jeux pour enfants, précise l'APS.

Bâtie en un seul étage, la Maison de l'environnement comprend une grande bibliothèque dédiée à l'environnement comportant divers ouvrages et autres revues spécialisées, une bibliothèque numérique sonore et visuelle, une salle de conférences, des ateliers de formation et des commodités annexes. "Des sortes de jardins aquatiques (aquajardins) avec une faune vivante diverse sont, aussi, prévus au niveau de ce site, qui comprendra, également, des espaces d'exposition et d'animation réservés aux activités

d'information et de sensibilisation initiées, entre autres, par les clubs verts locaux et toutes les associations activant dans le domaine", a assuré, à l'APS, le même responsable, ajoutant que "les portes de cette Maison de l'environnement seront ouvertes à tous les animateurs du mouvement associatif local opérant dans ce créneau, de même qu'à toutes les associations de quartiers, société civile et l'ensemble des citoyens en général". Rehaïmia Noureddine a affirmé "pour nous, il s'agit surtout de créer un cadre opportun pour réunir tous les acteurs du secteur environnemental, en vue d'un échange d'idées et de propositions en la matière, tout en veillant à sensibiliser et informer les jeunes générations sur l'intérêt et l'impératif de la préservation de ce secteur sensible".

B. M.

AIN-DEFLA, CONSERVATION LOCALE DES FORÊTS

1,58 milliard de dinars pour le développement rural

Près de 1,58 milliard de dinars ont été consacrés par le Fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres par concession au profit de la wilaya d'Aïn-Defla au titre du quinquennat 2010-2014, a indiqué la Conservation locale des forêts, précisant que le programme de développement rural comporte, notamment, l'aménagement foncier, le défoncement, la plantation fruitière, la réalisation de bassins et de forages, l'ouverture de pistes et la fixation de berges. La Conservation locale des forêts a précisé que la réalisation de tous

les projets a été confiée à l'Entreprise nationale de génie rural (ENGR), ajoutant que 152 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) ont été concrétisés dans 27 communes de la wilaya depuis l'année 2010 et que quelque 24.000 ménages en ont bénéficié. Par ailleurs, la même Conservation a souligné que 220 PPDRI ont été approuvés pour le quinquennat 2010-2014, "un chiffre qui devrait être dépassé", signalant, à cet égard, que des correspondances ont été envoyées aux chefs de daïras afin de faire leurs propositions au sujet des projets.

L'objectif du développement rural est, notamment, de lancer des actions visant l'amélioration des conditions et le cadre de vie des populations rurales ainsi que l'exploitation des créneaux d'activité qui sont propres à cette frange. L'aboutissement de ces actions contribuera à mettre un frein au dépeuplement des campagnes et à la marginalisation des communes rurales et contribuera à la réduction des disparités entre les zones rurales et urbaines, a encore ajouté la même Conservation des forêts.

APS

TISSEMSILT, DIRECTION DE LA SANTÉ

Le nombre de médecins spécialistes a triplé

Le nombre de médecins spécialistes exerçant dans la wilaya de Tissemsilt a triplé ces trois dernières années, a indiqué, mercredi, le directeur de la santé et de la population.

Ali Itim a souligné que le secteur a enregistré une évolution sensible en termes de spécialistes exerçant dans les établissements publics hospitaliers et de santé de proximité. En 2012, ils étaient 92 praticiens à exercer dans 22 spécialités contre 34 dans 11 spécialités il y a trois ans, a indiqué le même responsable. Les

trois EPH de Tissemsilt, Theniet El-Had et Bordj Bounaâma ont recruté l'année dernière 17 spécialistes, selon la direction. De nouvelles spécialités ont été introduites dernièrement dans ces EPH comme la chirurgie générale, la cardiologie, la radiologie, la médecine légale, l'ophtalmologie, la rééducation fonctionnelle, la pédiatrie, la chirurgie maxillo-faciale et l'infectieux.

Toutefois, la wilaya accuse toujours un grand déficit dans les spécialités de gynécologie obstétrique, de chirurgie

infantile et de neurologie, a souligné le directeur de la santé, ajoutant que la direction du secteur a informé le ministère de tutelle des besoins de la wilaya en vue de doter ces structures sanitaires de ces spécialités. M. Itim a également signalé que l'EPH de Tissemsilt a été renforcé ces deux dernières années d'une nouvelle spécialité, celle de la chirurgie des voies biliaires avec trois médecins pour mieux prendre en charge les malades résidant dans les wilayas avoisinantes, dont Chlef.

APS

ORAN, APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Apport supplémentaire de 255.000 m³/jour

Le directeur local des ressources en eau a annoncé que la wilaya d'Oran bénéficiera d'une dotation quotidienne supplémentaire d'eau potable de l'ordre de 255.000 m³, produite par le complexe de dessalement d'eau de mer de Marsat el-Hadjaj.



PAR BOUZIANE MEHDI

C'est après l'entrée en production de ce complexe, dès l'été prochain, que cet apport sera effectif et que la wilaya d'Oran disposera d'une quantité d'eau équivalant au double de ses besoins, a souligné, à l'APS, le responsable du secteur, Tarchoune Djelloul.

L'objectif de ce renforcement des potentialités d'Oran en eau est de répondre aux besoins découlant de la demande

induite par l'essor du tissu urbain de la wilaya et les différents projets prévus dans les années à venir, précise le même responsable, ajoutant que la wilaya d'Oran nécessite des ressources hydriques diversifiées, des capacités renforcées d'accompagnement des projets avec, notamment, la création de la nouvelle ville au flanc sud de la wilaya devant accueillir 200.000 habitants outre des projets de zones industrielles, l'usine de montage de voitures Renault et autres.

Des essais techniques ont été menés dernièrement au niveau du complexe de

Marsat El-Hadjaj (55 km à l'est de la wilaya), une installation qui assure une capacité de production de 500.000 m³/jour, a indiqué Tarchoune Djelloul. Le raccordement de ce complexe au couloir du MAO (Mostaganem-Arzew-Oran) à travers des canalisations a été dernièrement achevé sur une longueur de 24 km, ajoute le même responsable, soulignant que l'ouvrage devra également alimenter en eau potable les wilayas de Mascara, Relizane et Tiaret, avec un apport total de 245.000 m³/jour.

B. M.

BATNA, DIRECTION DES TRANSPORTS

Mise en service de trois nouvelles gares routières

Le secteur des transports dans la wilaya de Batna sera renforcé par trois nouvelles gares routières devant être opérationnelles "en avril prochain", selon la direction concernée. Appelées à améliorer le service du transport public de voyageurs dans la wilaya, ces infrastructures, inscrites au titre du précédent programme quinquennal (2005-2009), contribueront à la création de 110 nouveaux postes d'emploi, a précisé la même direction. L'une de ces gares routières a été réalisée sur une superficie de 4 hectares dans la région nord de la ville de Batna pour un coût de 600 millions de

dinars. Elle devra accueillir 1.000 véhicules de transport (500 bus et 500 taxis) desservant 21 lignes intercommunales et inter-wilayas, selon la Direction des transports. La seconde, de "type B", d'une superficie de 3 hectares, a été réalisée dans la commune de Barika, seconde grande agglomération de la wilaya, a indiqué la même direction, ajoutant que la troisième a été construite dans la commune de Merouana.

La gestion de ces infrastructures a été confiée à la société d'exploitation et de gestion des gares routières (SOGRAL), selon les responsables de la Direction des

transports qui a rappelé que la wilaya de Batna a bénéficié, au titre du programme quinquennal actuel, de la réalisation de 8 stations urbaines, dont 5 seront réalisées dans la ville de Batna, le reste devant être réparti entre les communes de Tazoult, Merouana et Barika.

La ville de Batna a également bénéficié, au titre de ce même programme, de la réalisation de 4 nouvelles gares routières de type "C" au profit des communes de Ras Layoune, Aïn-Touta, Chemora et Arris, a encore fait savoir la Direction des transports.

APS

MILA, PROTECTION DU BARRAGE DE BENI HAROUN

Deux nouvelles stations d'épuration au programme

Les communes de Rouached et d'Amira Arrès (Mila) seront "prochainement" dotées de stations d'épuration des eaux usées (Step), destinées à la protection du barrage de Beni Haroun, a indiqué, à l'APS, le directeur de la zone de Constantine de l'Office national d'assainissement (Ona).

S'inscrivant dans le cadre des efforts de la wilaya en matière d'assainissement, ces deux équipements, inscrits au titre de l'exercice 2013, devront être mis en

chantier "avant la fin du mois en cours", a précisé Azzedine Yekhllef. Ces deux STEP auront une capacité de traitement quotidienne de 3.450 m³, selon le même responsable qui a souligné que les projets de réalisation de deux infrastructures similaires dans les communes de Aïn-Beïda Harriche et Oued Endja, ont été lancés en janvier dernier.

La station prévue à Aïn-Beïda Harriche est destinée au traitement des eaux usées provenant de cette commune et de celle de

Ferdjioua, soit 9.600 m³/jour, tandis que la STEP d'Oued Endja est destinée à traiter les eaux usées de la commune de Zeghaïa, avec une capacité de traitement de 4.500 m³/jour. Ces ouvrages qui contribueront à lutter contre les différentes formes de maladies à transmission hydrique et serviront également à l'irrigation de terres agricoles. Une enveloppe financière de près de 8 milliards de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de ces projets, a conclu M. Yekhllef.

APS

NAÂMA

Baisse de la leishmaniose

La leishmaniose a enregistré un "recul sensible" en 2012 dans la wilaya de Naâma, selon un bilan de la Direction locale de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH), qui fait part du lancement, avant la fin mars, d'une campagne d'envergure pour la lutte contre cette pathologie.

Le bilan fait ressortir 587 cas de leishmaniose, en baisse de plus de 30% par rapport à l'année 2011, où avaient été enregistrés 892 cas de cette pathologie cutanée. En dépit des campagnes de sensibilisation menées en coordination avec les services agricoles et communaux d'hygiène pour la lutte contre cette pathologie, 30 nouveaux cas ont été dépistés depuis début 2013 à travers les régions pastorales et des populations nomades de la wilaya.

Il est fait état, en outre, du lancement, avant la fin de ce mois de mars, d'une campagne d'envergure pour la lutte contre la leishmaniose par l'aspersion de pesticides des foyers de prolifération des moustiques et rongeurs, vecteurs de la maladie, en plus de l'organisation d'une battue contre les chiens errants et la lutte contre la propagation des déchets et des infiltrations d'eaux usées, sources de transmission de la leishmaniose.

Cette campagne, qui doit s'étaler jusqu'à fin mai prochain, sera appuyée par des opérations de collecte d'informations épidémiologiques dans les régions considérées comme vivier de cette pathologie, selon la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

OUM EL-BOUAGHI

Volontariat pour nettoyer les quartiers

Une opération de volontariat de grande envergure a été lancée, la semaine dernière, pour nettoyer les quartiers et les artères de la ville d'Oum El-Bouaghi. Initiée par l'Assemblée populaire communale, cette action, qui se poursuivra "chaque samedi", porte sur le désherbage, l'aménagement et l'embellissement des cités et des rues de cette ville qui connaît, ces dernières années, une dégradation avancée du cadre de vie, a précisé Moussa Khellil, président de l'APC. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération qui a concerné, au titre d'une première étape, la cité Bir Trach et le voisinage de l'université Mohamed Larbi-Ben M'hidi, selon le même élu. Des équipes de jeunes activant dans le cadre du dispositif Blanche Algérie prennent part à cette action qui se poursuivra jusqu'au mois de mai prochain pour toucher l'ensemble des quartiers de cette ville.

MILA

Réception de plusieurs structures scolaires

Le secteur de l'éducation nationale sera renforcé dans la wilaya de Mila par l'ouverture, à la prochaine rentrée scolaire, de cinq lycées et de trois collèges d'enseignement moyen (CEM), selon le directeur de l'éducation.

Les 5 établissements d'enseignement secondaire bénéficieront dès la prochaine rentrée scolaire aux élèves des communes de Hamala, Elayadi Barbes, Ferdjioua et Yahia-Beni Guechaâ, a précisé Amar Benflis. L'ouverture de ces nouveaux lycées permettra de "soulager notablement la pression" exercée depuis le début de l'année scolaire 2011-2012 sur les établissements de ce cycle. La prochaine rentrée des classes sera également marquée, dans cette wilaya, par l'ouverture de 3 nouveaux CEM dans les communes d'Amira Arrès et Tessala Lemtaï, en plus de deux groupements scolaires nouveaux.

APS

AFFAIRE DE LA TRAGÉDIE DU FOOTBALL

Tension à Port-Saïd à la veille du verdict

Les affrontements, qui durent depuis déjà quelques jours à Port-Saïd, dans le nord-est de l'Égypte, ont repris à la veille du verdict attendu dans le procès au Caire dans l'affaire d'une tragédie du football survenue il y a un an dans cette ville. Une personne a été tuée et 73 autres blessées dans des heurts entre manifestants et policiers jeudi soir à Port-Saïd où la tension est très vive depuis la condamnation à la peine capitale en janvier de 21 personnes, principalement des supporters du club de football de la ville, accusées d'être responsables de la mort de plus de 70 personnes après un match l'an dernier contre une équipe du Caire. Une quarantaine de personnes avaient trouvé la mort dans des affrontements avec les forces de l'ordre après ce premier jugement.

La tension est remontée d'un cran en début de semaine écoulée après l'annonce du transfert hors de la ville de 39 personnes détenues à Port-Saïd, qui doivent comparaître dans le cadre de la deuxième partie de ce procès, dont le verdict est attendu samedi au Caire. Des affrontements dans la ville située sur le canal de Suez avaient fait alors six morts, dont trois policiers.

2.000 policiers pour sécuriser le procès, le chef de la sécurité de Port-Saïd limogé

Le ministère égyptien de l'Intérieur a décidé, vendredi, une nouvelle stratégie sécuritaire en déployant deux mille policiers pour sécuriser la tenue du jugement attendu dans le procès de la tragédie de football il y a un an dans la ville de Port-Saïd, prévient samedi au centre de l'Académie de police dans l'est de la capitale. Mercredi, le chef de la sécurité de Port-Saïd, Mohsen Radi, a été limogé après les violences qui ont secoué la ville ces dernières semaines. Parallèlement, des centaines de policiers égyptiens ont entamé jeudi une grève pour réclamer la démission du ministre de l'Intérieur, l'accusant d'instrumentaliser les forces de l'ordre à des fins politiques. Le mouvement a débuté il y a plusieurs semaines par des manifestations isolées, mais jeudi des centaines de policiers se sont mis en grève au Caire et à Alexandrie, mais aussi dans certaines provinces du sud du pays, du Delta du Nil, du Canal de Suez et de la péninsule du Sinaï. Ces tensions s'ajoutent à un climat politique et social difficile dans une Égypte qui s'enfonce dans une grave crise économique et où des élections législatives initialement prévues fin avril ont été annulées par la justice.

La présidence affirme son respect de la décision

La présidence égyptienne a affirmé son respect du jugement prononcé mercredi par la justice administrative portant annulation de ces législatives et le renvoi de la loi électorale devant la Haute-Cour constitutionnelle pour examen.

Les législatives devaient commencer le 22 avril et s'étaler sur deux mois, afin de désigner une nouvelle Assemblée, après la dissolution de la précédente en juin 2012.

Le pays est dirigé depuis cette date par le président Mohamed Morsi, issu du mouvement des Frères musulmans, élu après une période de transition militaire qui a suivi la chute du régime de Hosni Moubarak en février 2011 à la faveur du soulèvement populaire du 25 janvier.

JÉRUSALEM-EST, ESPLANADE DES MOSQUÉES

Heurts entre Palestiniens et policiers

Les manifestants palestiniens ont lancé des pierres et des cocktails Molotov sur les policiers israéliens, qui ont répliqué par des tirs de grenades étourdissantes, a affirmé, à l'AFP, le porte-parole de la police israélienne Micky Rosenfeld...



Une centaine de Palestiniens ont affronté, vendredi dernier, des membres de la police israélienne sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est, occupé et annexé, a-t-on appris de sources concordantes.

Selon un photographe de l'AFP sur place, ces violences ont éclaté à la suite de la publication par des médias palestiniens d'informations selon lesquelles un policier israélien aurait jeté au sol un Coran, en chassant un groupe de Palestiniennes d'un accès à l'esplanade le 3 mars, des accusations démenties par la police israélienne.

Les manifestants palestiniens ont lancé

des pierres et des cocktails Molotov sur les policiers, qui ont répliqué par des tirs de grenades étourdissantes, a affirmé à l'AFP le porte-parole de la police israélienne, Micky Rosenfeld, ajoutant que plusieurs policiers avaient été blessés par des pierres.

M. Rosenfeld a démenti la version de l'incident du 3 mars donnée par les médias palestiniens, assurant que les policiers avaient tenté de dégager un accès au site que bloquait un groupe de Palestiniennes installées sur un banc pour empêcher la visite d'un groupe d'Israéliens. L'une des Palestiniennes tenait un Coran.

"Quand le banc a été enlevé, le Coran

est tombé sur le sol", a déclaré le porte-parole de la police, assurant que le livre sacré avait ensuite été ramassé et restitué à sa propriétaire.

L'esplanade, que les musulmans appellent le "Noble sanctuaire" (Haram al-Charif) et les juifs le "Mont du Temple", en référence à l'ancien temple de Jérusalem, est un lieu sacré pour l'islam comme pour le judaïsme et une source de tensions entre les deux communautés.

Si les juifs religieux prient quotidiennement pour la reconstruction du Temple, l'immense majorité considère, cependant, que pour des raisons religieuses, il est interdit d'y pénétrer. **R. I./Agence**

SYRIE, OBSERVATEURS DE L'ONU CAPTURÉS PAR UN GROUPE ISLAMISTE

Les ravisseurs campent sur leurs positions

Les autorités philippines ont confirmé, vendredi, que le groupe rebelle ayant capturé 21 observateurs philippins de l'Onu en Syrie insistait pour les libérer sur un retrait des troupes du régime de Bachar al-Assad d'une zone située près du Golan.

Dans le premier rapt du genre depuis le début du conflit il y a près de deux ans, des rebelles ont enlevé mercredi 21 observateurs philippins de la force de l'Onu chargée depuis 1974 de faire respecter un cessez-le-feu entre Israël et la Syrie sur le plateau du Golan (Sud), occupé en grande partie par l'Etat hébreu. La Brigade des martyrs de Yarmouk, le groupe rebelle qui

les détient, avait alors indiqué à l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) qu'il exigeait le retrait de l'armée de la région de Jamla, à 1,5 km de la ligne de cessez-le-feu.

Vendredi matin, le ministère philippin des Affaires étrangères a confirmé que les ravisseurs réclamaient un retrait des troupes syriennes à 20 km à l'extérieur de Jamla. Selon le porte-parole du ministère, Raul Hernandez, les 21 membres de la Force de l'observation du désengagement sur le Golan (FNUOD) sont "traités comme des invités" par les rebelles. Un responsable de l'Onu avait indiqué plus tôt que la FNUOD utilisait "tous les

canaux pour communiquer avec le gouvernement syrien et avec l'opposition", et qu'elle allait "adapter" sa présence sur le Golan pour des raisons de sécurité. Elle a déjà réduit les patrouilles de ses observateurs. Selon l'OSDH, les ravisseurs ont aussi réclaté "que le Comité international de la Croix-Rouge garantisse une sortie sûre de la zone de Jamla pour les civils". Plusieurs vidéos, diffusées jeudi sur Internet, ont montré plusieurs hommes en habit militaire, certains avec une veste bleue. L'un d'eux se présentait comme un membre du bataillon philippin au sein de la FNUOD.

R. I.

BRUXELLES

Rencontre aujourd'hui entre Brahimi et les ministres des AE européens

Le médiateur international pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, se rendra lundi à Bruxelles pour débattre avec les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) des moyens de résoudre politiquement le conflit syrien, a-t-on indiqué, vendredi, de sources européennes. Cette rencontre, prévue lors de la réunion mensuelle de l'UE, vise à débattre "des moyens de soutenir les efforts de M. Brahimi, pour lequel la solu-

tion ne peut être militaire", a souligné un haut responsable de l'UE, ajoutant que "la solution reste aussi, pour les 27, politique".

Les pays européens ont exprimé ces dernières semaines des avis divergents sur l'opportunité de renforcer leur soutien à l'opposition syrienne en levant partiellement l'embargo sur les armes. Un compromis a finalement été trouvé fin février dernier pour prolonger de trois mois le

régime de sanctions visant Damas, tout en autorisant, désormais, la fourniture de matériel non létal et une assistance technique à l'opposition syrienne.

Les ministres européens devraient également discuter avec Brahimi de l'aggravation de la situation humanitaire en Syrie et dans les pays voisins qui accueillent, désormais, plus d'un million de réfugiés, selon l'Onu.

APS



JOURNÉE DE LA FEMME GOOGLE FAIT SON DOODLE



SAMSUNG ALGÉRIE

Galaxy Note II bientôt en Algérie



Le « tueur d'iPhone 5 », made in Samsung, est doté d'un capteur photo de 12 mégapixels et pourra capturer les vidéos en 1080p. On y trouve également un processeur maison Exynos quadruple cœur cadencé à 1,6 GHz...

Be Creative

Samsung
GALAXY Note II

F-SECURE
80% des malwares
mobiles visaient
Android en 2012



F-Secure®



TÉLÉPHONIE MOBILE EN AFRIQUE

Airtel déploie les services haute-définition

Des services vocaux de qualité supérieure sont disponibles pour les clients situés au Kenya, au Rwanda, au Malawi et au Nigeria. La téléphonie mobile haute-définition vient s'ajouter à la gamme de services de qualité que propose la société et propulsera l'expérience utilisateur au niveau suivant. Bharti Airtel, un fournisseur de services de télécommunications de premier plan avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie et l'Afrique, a annoncé le lancement de la téléphonie mobile haute-définition (HD) pour ses abonnés au Kenya, au Nigeria, au Malawi et au Rwanda.

SAMSUNG ALGÉRIE

Galaxy Note II bientôt en Algérie

Le « tueur d'iPhone 5 », made in Samsung, est doté d'un capteur photo de 12 mégapixels et pourra capturer les vidéos en 1080p. On y trouve également un processeur maison Exynos quadruple cœur cadencé à 1,6 GHz...



PAR MAROUA T. Samsung Algérie annonce le lancement officiel de "GT-N7100", connu sous le nom de Galaxy Note II. D'après les responsables de la représentation algérienne de la firme sud-coréenne, le prix de ce Smartphone a été fixé à 72.600 DA. Dévoilé lors de l'été 2012, le Samsung Galaxy Note 2, la tablette téléphone de Samsung est équipée d'un écran « Super AMOLED HD » de 1.280 pixels de haut par 720 de large, encore plus grand que la première version du Smartphone et fait 5,5 pouces. Le « tueur d'iPhone 5 » made in Samsung, comme l'appellent certains spécialistes, est également doté d'un capteur photo de 12 mégapixels et pourra capturer les vidéos en 1080p. On

y trouve également un processeur maison Exynos quadruple cœur cadencé à 1,6 GHz, et épaulé par processeur graphique MALI-400 MP4, lui aussi, quadruple cœur. Aussi, le Galaxy Note 2 est l'un des premiers Smartphones à disposer de 2 Go de mémoire vive. Concernant l'autonomie de cet appareil, il est doté d'une batterie de 3.100 mAh, qui lui permet de tenir 2 jours sans aucun problème, jusqu'à 3 et demi si vous n'utilisez que le WiFi, chez vous par exemple. Enfin, la boîte du téléphone contient, un Galaxy Note 2, une énorme batterie 3100 mAh, un kit mains libres stéréo filaire avec des écouteurs intra de mauvaise qualité, un câble micro USB, un chargeur secteur, ainsi que le manuel de démarrage rapide et un petit guide Samsung.

TELEPHONIE MOBILE

Le premier portable fête ses 30 ans

Si l'invention du téléphone portable remonte à 1973, il a fallu attendre dix ans pour que le premier modèle soit commercialisé. C'était le 6 mars 1983, il y a tout juste 30 ans. Le Dynatac 8000-X a pris un sacré coup de vieux ! 25 cm de long (sans compter son antenne), 790 g, le Dynatac ressemble davantage à un gros talkie walkie qu'aux smartphones du XXIe siècle. Il fallait pourtant déboursier près de 4.000 dollars pour se l'offrir à l'époque, dans l'un des trois coloris disponibles (blanc, gris ou gris/blanc).



Autonomie : une grosse demi-heure en communication, huit heures en veille. Et dix heures de patience pour recharger l'objet ! Le nombre d'utilisateurs a rapidement grossi, atteignant 300.000 en 1984, et permettant à Motorola de lancer de nouveaux modèles. Trente ans après, les chiffres donnent le tournis. 1,6 milliard de téléphones portables (dont 720 millions

de smartphones) se sont écoulés l'an dernier dans le monde. Et avec 73,1 millions d'abonnements à fin 2012.

LG OPTIMUS VU DÉBARQUE EN ALGÉRIE

Smartphone haut de gamme à large écran

LG Algérie annonce la disponibilité du Smartphone LG Optimus Vu, à mi-chemin entre un Smartphone et une tablette proposé au prix de 55.000.00 DZD TTC. Il s'agit, en fait, du premier produit hybride de la firme sud-coréenne. Lors de sa prise en main, vous allez être surpris par la légèreté du terminal (168g) et sa grande finesse (8,5 mm). L'Optimus Vu est équipé d'un écran de 5 pouces, livré avec un stylet facilitant, ainsi, la prise de notes. En effet, avec une dalle tactile de 5 pouces, le clavier virtuel ne peut être que confortable. Quant aux touches, elles sont plus larges que la moyenne et même au format paysage. Ce Smartphone est sous le système d'exploitation de Google, Android 4.0 Ice Cream Sandwich et équipé d'un processeur quad core 1.5 GHz, une RAM 1GB, une mémoire interne 32 Go

(+ emplacement micro SD), ainsi qu'un Appareil photo numérique de 8 mégapixels avec une prise vidéo 720p. Ce Smartphone est doté d'un bouton Quick Memo qui vous permet de capturer tout ce que vous voulez et donner forme à vos pensées. LG Optimus Vu permet une vue illimitée jusqu'au moindre détail. Grâce à la fonction Notebook, créez vous-même votre propre livre de contes. Les notes peuvent être organisées soigneusement par thème, facilement trouvées, et mémorisées à tout moment. Côté autonomie, LG Optimus Vu est doté d'une batterie 2080 mAh. Découvrez une efficacité supérieure avec la fonction Smart Power qui gère automatiquement la consommation d'énergie afin d'optimiser la durée de vie de votre batterie. Une chose est sûre, le LG Optimus Vu ne laisse pas indifférent !



M. T

HTC 2 brevets de Nokia invalidés en Allemagne



Petite victoire pour HTC en Allemagne qui voit deux brevets mis en avant par Nokia dans une plainte invalidés. Mais le groupe finlandais a de la réserve. La guerre des brevets est loin d'être terminée dans l'industrie mobile et les procédures initiées ces derniers trimestres suivent leur cours, enchaînant les examens de validité de la propriété intellectuelle mise en avant.

Si le duel entre Samsung et Apple reste l'un des principaux enjeux, d'autres fronts ont été ouverts ailleurs : le groupe Nokia avait ainsi porté plainte en mai 2012 contre le fabricant HTC et plusieurs autres sociétés pour leur utilisation sans son autorisation de plusieurs brevets portant sur des technologies mobiles variées, aux Etats-Unis et en Allemagne. Sur les dizaines de brevets mis en cause, deux viennent d'être invalidés par la cour de Mannheim, cette dernière estimant que HTC ne les a pas enfreints. Si c'est peut-être le début d'une série de rejets, Nokia se dit malgré tout confiant dans la reconnaissance des autres éléments de sa propriété intellectuelle, soit une bonne trentaine de brevets incriminés.

De son côté, HTC se félicite de la décision et estime que le groupe finlandais a exagéré le champ d'application de ses brevets pour tenter d'extorquer des droits de licence abusifs aux fabricants de terminaux Android.

Car la plate-forme mobile de Google est une fois de plus au cœur de ce litige, même si ce sont les fabricants, et non le géant de la recherche lui-même, qui se retrouvent en première ligne. HTC a été régulièrement visé par ces plaintes. S'il a négocié des droits de licence avec Microsoft, de façon plus compliquée avec Apple, c'est maintenant Nokia qui tente d'obtenir des royalties.

PHONE STRAP 2 DE WILLCOM L'opérateur japonais propose le plus petit téléphone mobile au monde



Alors que la mode est aux phablettes, ces terminaux mi-smartphone mi-tablette du fait de leurs grandes dimensions d'affichage, Willcom s'essaie de son côté à la miniaturisation. Le fabricant japonais vient en effet de présenter le Phone Strap 2, qui serait le téléphone mobile le plus petit et le plus léger du monde, avec ses 5 centimètres de long. Et qui dit miniaturisation poussée, dit sacrifices. Si on dispose bel et bien d'un écran couleur et d'un clavier numérique complet, il faut ainsi se contenter d'une diagonale d'affichage de 1 pouce et de touches minuscules. On note aussi l'antenne, située à l'arrière, qui est pliable pour éviter une protubérance au niveau de la tranche supérieure de l'appareil. L'autonomie, si elle n'est pas extraordinaire du fait de la batterie minuscule, reste néanmoins acceptable, à savoir pas moins de deux heures en communications. Le prix de vente du Phone Strap 2, lui, ne sera pas rikiki du tout par contre. Disponible à partir de 21 mars au Japon, le Phone Strap 2 de Willcom ne sera produit qu'à 12.000 exemplaires. Une diffusion confidentielle donc. A moins peut-être que le produit ne rencontre un tel succès que le fabricant décide d'une production plus conséquente.

F-SECURE

80% des malwares mobiles visaient Android en 2012

Alors que les principaux acteurs de l'écosystème Android tentent de se renforcer dans la sphère professionnelle, la question de la sécurité de la plate-forme est en balance. Sans surprise, sa diffusion large et son ouverture en font un aimant à malwares, selon F-Secure.

Avec des centaines de millions d'appareils Android dans la nature et une certaine volonté d'ouverture de la plate-forme par rapport à d'autres systèmes beaucoup plus contraints comme iOS d'Apple, son succès s'accompagne d'une prolifération des malwares mobiles. L'éditeur d'antivirus F-Secure a publié son observatoire des menaces mobiles pour le dernier trimestre 2012 et note que sur l'ensemble de l'année, ces dernières ont visé à 80% Android (contre 66% en 2011), avec un record de 94% sur le seul dernier trimestre 2012.

Si l'on notera que Phil Schiller, numéro deux d'Apple, s'est empressé de relayer le rapport sur Twitter, qui souligne aussi qu'iOS n'a été concerné par les malwares qu'à hauteur de 0,7% de l'ensemble des menaces ayant émergé l'an dernier, ces chiffres n'apportent qu'un éclairage partiel de la situation. Comme Symbian avant lui, Android est victime de son succès et des possibilités de diffusion des malwares sur des portails alternatifs. Il est à noter que l'essentiel de ces menaces se diffuse sur les marchés émergents par des téléchargements depuis des portails peu regardants sur les contenus.

De là à conclure que la plate-forme Android est une passoire impropre à être utilisée en entreprise ou à garantir la protection des données personnelles, il y a un pas que seuls ceux qui ont intérêt à la dénigrer semblent être à même de franchir. On notera tout de même que cela reste une problématique que les opérateurs souhaitent contrôler avant qu'elle ne risque de les dépasser, quitte à agir préventivement. Et comme pour les ordinateurs, des règles de prudence simples peuvent suffire à écarter pour le moment la quasi-totalité des menaces.



APPAREILS ÉVOLUÉS

Majoritaires en 2013 selon IDC



IDC estime que 50,1 % des téléphones mobiles qui seront livrés à travers le monde en 2013 seront des téléphones évolués. La firme américaine d'analyse et de recherche dans l'industrie des technologies de l'information IDC estime que 918,6 millions de téléphones évolués seront livrés en 2013 parmi un total de 1,83 million de téléphones mobiles à travers le monde. Ainsi, pour une première fois, la quantité de téléphones évolués qui seront livrés dans le marché sera supérieure à la quantité de téléphones à fonction unique qui sortiraient des usines des fabricants. Selon IDC, la chute des prix des téléphones évolués, l'offre élargie de modèles d'appareils et le déploiement de réseaux mobiles de quatrième génération contribueront à l'augmentation de

l'offre de téléphones évolués dans le marché mondial de la téléphonie mobile. D'ailleurs, la firme estime que 1,5 milliard de téléphones évolués seront livrés à travers le monde en 2013. IDC souligne que la demande pour les téléphones évolués est en train d'évoluer au niveau des marchés émergents. Alors que les téléphones évolués étaient surtout livrés dans des marchés aux économies matures, la firme s'attend à ce que les livraisons d'appareils augmentent dans les marchés émergents où le nombre d'utilisateurs actuels de téléphones évolués est relativement petit et les prévisions économiques plus élevées. Notamment, le Brésil, la Chine et l'Inde se caractérisent par l'augmentation du nombre de personnes dans la classe moyenne qui seraient prêtes à se procurer un téléphone évolué.

SAMSUNG ET APPLE

Recharge sans fil cette année ?

Samsung et Apple envisagerait de faire appel à la recharge sans fil dans leurs modèles phares dès cette année. Probable pour le premier, beaucoup moins pour le second. La recharge sans fil, qui permet de recharger les appareils mobiles en les posant simplement sur une surface, sans avoir besoin de câbles et de chargeur, commence à prendre des aspects concrets et a été largement mise en avant comme l'une des fonctionnalités du Nokia Lumia 920. Cherchant sa voie depuis plusieurs années, elle commence tout juste à être intégrée directement dans certains smartphones ou nécessite encore de disposer d'une coque spécifique pour fonctionner. Un soutien des grands fabricants ferait beaucoup pour sa visibilité et pour dynamiser ce secteur. Le site Digitimes affirme ainsi que Samsung et Apple seraient prêts à intégrer cette technologie sur leurs modèles en 2013. Il souligne que le groupe coréen devrait faire appel au système Qi du WPC (Wireless Power Consortium), déjà utilisé par Nokia et qui cherche à devenir un standard international, sur son modèle Samsung Galaxy S IV. Cependant, la technologie ne devrait pas être directement présente dans le

terminal mais accessible via une coque adaptée disponible en option. Le choix de ce dispositif de recharge sans fil pourrait par ailleurs assurer sa diffusion large et risquer de compromettre les autres initiatives, plus récentes, de l'A4WP (Alliance for Wireless Power) et de la PMA (Power Matters Alliance). Digitimes suggère qu'Apple pourrait intégrer un système de recharge sans fil conçu en interne (le groupe a déposé plusieurs brevets à ce sujet) mais sa présence dès 2013 reste largement sujette à caution, d'autant plus que Phil Schiller, numéro deux du groupe, ne cachait pas il y a peu que les scénarios d'usage de la

recharge sans fil, qui nécessitent un support branché à une prise murale, n'avaient pas tellement d'intérêt par rapport à un câble USB qui peut être relié à un chargeur, un ordinateur, une batterie externe... pour assurer la recharge des produits mobiles. Samsung Galaxy S4 et l'iPhone 5S compatibles avec la recharge sans fil. Le Samsung Galaxy S4 et l'iPhone 5S seraient compatibles avec la recharge sans fil. C'est encore une fois le site Digitimes qui l'a annoncé. Le site précise que le constructeur coréen serait tout proche d'adopter le standard international Qi tandis que la Pomme opèrerait pour une solution interne. Lors de la présentation du Galaxy S3 Samsung avait dévoilé un chargeur sans fil pour ce smartphone. Néanmoins, le coréen ne l'a pas commercialisé par la suite.



MOTOROLA MOBILITY

La firme devrait se séparer de 10% de son personnel aux Etats-Unis, en Chine et en Inde

Motorola Mobility a été racheté en 2011 par Google pour 12,5 milliards de dollars... ce qui n'a pas empêché la firme, toujours en déficit, de licencier massivement depuis. Comme quoi, cela ne fait pas tout d'être le dauphin d'une des firmes les plus en vue de la planète : dans un courriel interne adressés aux employés de Motorola Mobility par Google, récupéré par le Wall Street Journal, on apprend que 1.200 employés, soit 10% du personnel, vont être remerciés très rapidement. Malgré l'optimisme de Google quant au futur, la compagnie continue à perdre de l'argent. Et comme Google a la main dessus, si eux perdent de l'argent, Google en perd aussi. Après les 4.000 employés licenciés en août dernier, c'est donc une nouvelle restructuration que va connaître la firme. Le but est simple : Google souhaite réduire les dépenses dans les marchés où Motorola connaît le plus de perte. La stratégie n'est pas des plus altruistes ni des plus réconfortantes : on sait que Google prépare un Nexus avec Motorola, nom de code Motorola X. Pour licencier à quelques mois de l'annonce, soit Google n'a pas confiance en son produit, soit il ne souhaite pas faire profiter ses employés de la réussite envisagée. Dans tous les cas, vu la situation actuelle, le licenciement est plus que contestable.

ANGRY BIRDS

Gratuit sur iPhone / iPad

Les deux premiers volets d'Angry Birds sont désormais gratuits sur iPhone / iPad. Vous l'avez sans doute remarqué si vous possédez un appareil mobile sous Android et un autre sous iOS, les différents opus de la saga Angry Birds sont gratuits sur la première plate-forme, car financés par la publicité, alors qu'ils sont payants sur la seconde – si on ne tient pas compte des versions de démonstration. Ce n'est plus totalement vrai aujourd'hui, puisque les deux premiers volets, Angry Birds et Angry Birds Rio, sont désormais gratuits et pas seulement de manière temporaire, alors qu'ils coûtaient 0,89 euro sur iPod Touch / iPhone et 2,69 euros sur iPad.

SONY XPERIA Z

e-Projection pour promouvoir le nouvel appareil

A l'occasion du lancement du Xperia Z, Sony met en scène le Xperia Water Show. Ce spectacle est là pour rappeler que ce dernier smartphone Sony est résistant à l'eau. Une projection en 3D sera sur un écran d'eau sera proposée gratuitement le 19 Mars à 20h au grand bassin de la Villette à Paris. Ce spectacle est co-réalisé avec le DJ Pedro Winter et Superbien II faut une touche mobile à ce spectacle donc lors de l'événement les Tweets avec ce tag seront affichés sur l'écran d'eau.

TRAFIC WEB

Les tablettes loin devant les smartphones

Le smartphone connecté à Internet a à peu près 6 ans et pourtant, la consommation de page que font les possesseurs de ces engins connectés pourrait déjà être dépassée par un nouveau concurrent issu du même milieu de la mobilité : la tablette tactile. Depuis l'iPad, le marché des tablettes a explosé et après la sortie de la Nexus 7, il a tendu très nettement vers une démocratisation grâce à des prix peu élevés. Et cette tendance se confirme dans une étude menée par Adobe, le célèbre développeur de Photoshop. D'après leurs relevés, les tablettes tiendraient pour 8% de la consultation des pages web, alors que les smartphones seraient juste derrière avec 7%. Tout le reste est encore occupé par l'informatique traditionnelle. Un autre chiffre intéressant est à relever : un utilisateur de tablette lit 70% de pages en plus qu'un utilisateur de smartphone. Cela montre bien la sédentarité de l'usage d'une tablette tactile : bien souvent, quand on lit un article sur un smartphone, on attend qu'il charge, puis on le parcourt dans les transports. Une lecture sur tablette tactile peut durer des heures, si l'on s'enfoncé dans un canapé avec une bonne connexion Wi-Fi. L'étude relève enfin un lien entre niveau de vie et possession d'une tablette tactile qui est, il faut le reconnaître, un luxe. Dans les achats en ligne, les commandes passées par une tablette tactile coûteraient 54% plus cher que celles passées sur smartphone et 19% plus cher que celles passées sur un PC. On trouve là une hiérarchie somme toute assez représentative

TÉLEPHONIE MOBILE EN AFRIQUE

Airtel déploie les services haute-définition

Des services vocaux de qualité supérieure sont disponibles pour les clients situés au Kenya, au Rwanda, au Malawi et au Nigeria. La téléphonie mobile haute-définition vient s'ajouter à la gamme de services de qualité que propose la société et propulsera l'expérience utilisateur au niveau suivant. Bharti Airtel, un fournisseur de services de télécommunications de premier plan avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie et l'Afrique, a annoncé le lancement de la téléphonie mobile haute-définition (HD) pour ses abonnés au Kenya, au Nigeria, au Malawi et au Rwanda.



Cette annonce est juste la pointe visible de l'iceberg, étant donné que la société Airtel a pour l'ambition de rendre la téléphonie mobile HD disponible dans toutes ses opérations à travers le continent.

La téléphonie mobile HD est la plus importante amélioration dans les communications vocales au cours des deux dernières décennies. L'innovation offre une qualité audio limpide et permettra d'améliorer l'expérience utilisateur sur les réseaux mobiles d'Airtel. La téléphonie mobile HD permet des appels vocaux de haute qualité car le service réduit le bruit de fond souvent entendu lors d'un appel normal. Les clients d'Airtel

sur les réseaux 3G connaîtront une amélioration significative de leurs communications vocales étant donné que le nouveau service leur permettra de mieux entendre même lorsqu'ils sont dans des endroits bruyants. Pour profiter au maximum des avantages de cette nouvelle technologie, l'appelant et l'appelé doivent avoir un téléphone portable compatible avec la téléphonie mobile HD. Cependant, si l'un des utilisateurs n'a pas un téléphone compatible avec la téléphonie HD, l'amélioration de la qualité des appels est toutefois perçue. La téléphonie mobile HD basée sur le G.722.2 exploite neuf débits binaires différents et offre des appels vocaux de haute qualité. Par rapport au codec vocal à

bande étroite, l'algorithme de compression du G.722.2 double la bande passante de la voix et produit de meilleurs résultats.

Après des années d'essais, la téléphonie mobile HD a été lancée en 2009 et elle est maintenant disponible dans 35 pays à travers le monde. Selon les résultats d'une enquête récente, 96% des clients sont satisfaits des appels vocaux HD, d'où la rapide commercialisation de ce service à travers le monde. Airtel est l'un des premiers opérateurs à lancer la téléphonie mobile HD en Afrique. La société de télécommunications a pour objectif de faire de ce service une réalité sur le continent. D'autres lancements auront lieu en 2013.

SMARTPHONES

BlackBerry ne compte pas descendre trop bas en gamme



Thorsten Heins, CEO de BlackBerry, répète ce qu'il avait déjà affirmé lors du lancement de BlackBerry 10 : le fabricant proposera des smartphones BlackBerry d'entrée de gamme mais sans descendre trop bas.

L'une des annonces fortes du salon MWC 2013 de Barcelone fut l'annonce par Nokia du téléphone Nokia 105. A côté du déferlement de smartphones multipliant les fonctionnalités mais qui finissent par avoir du mal à se distinguer, il peut sembler incongru mais il est pourtant cohérent avec la vision d'une

croissance du marché de la téléphonie mobile qui va se jouer beaucoup plus sur les marchés émergents que dans les marchés établis.

Les smartphones aussi participeront à ce mouvement avec des terminaux d'entrée de gamme. La plate-forme Android se prête bien à cet exercice tandis que Nokia tente d'atteindre les mêmes niveaux de prix bas avec sa gamme Lumia sous Windows Phone.

L'enjeu est de taille mais dangereux : sans de forts volumes, la faiblesse des marges générées peut vite se retourner contre les fabricants. On comprend dès lors pourquoi certains acteurs comme HTC rechignent à se lancer dans cette voie, préférant cultiver leur image de marque et une certaine qualité sur des segments plus hauts.

De même pour BlackBerry, le salut n'est pas

forcément dans des smartphones éponymes à très bas coût. Thorsten Heins, CEO de la société, a de nouveau souligné son intention d'amener sa gamme de smartphones BlackBerry 10 vers des points bas pour séduire des marchés comme l'Inde mais sans descendre sous les 100 dollars.

Lors d'une conférence, il a indiqué que l'on ne verra pas des terminaux BlackBerry à bas prix dans un proche avenir pour concurrencer les fabricants chinois. La stratégie du fabricant n'est pas d'être présent sur tous les segments et il souhaite maintenir une certaine cohérence dans ses produits.

Le CEO de BlackBerry a souligné par exemple combien le BlackBerry Z10, se vend bien en Inde, avec des stocks prévus pour cinq jours écoulés en deux journées seulement.

JOURNÉE DE LA FEMME

Google fait son doodle

Pour la Journée internationale de la femme, le logo du moteur de mis met au diapason.

C'est en décembre 1977 que l'Organisation des Nations unies a officialisé cet événement pour les droits de la femme. "Il y a une vérité universelle, applicable à tous les pays, cultures et communautés : la violence à l'égard des femmes n'est jamais acceptable, jamais excusable, jamais tolérable", déclare Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations unies.

Google a eu une attention particulière pour cet événement. Le doodle du 8 mars 2013 est plutôt sobre et ne fait pas dans l'interactivité. Il représente les visages de 26 femmes. On reconnaît l'inscription Google qui apparaît au centre, via les espaces laissés libres entre les visages.

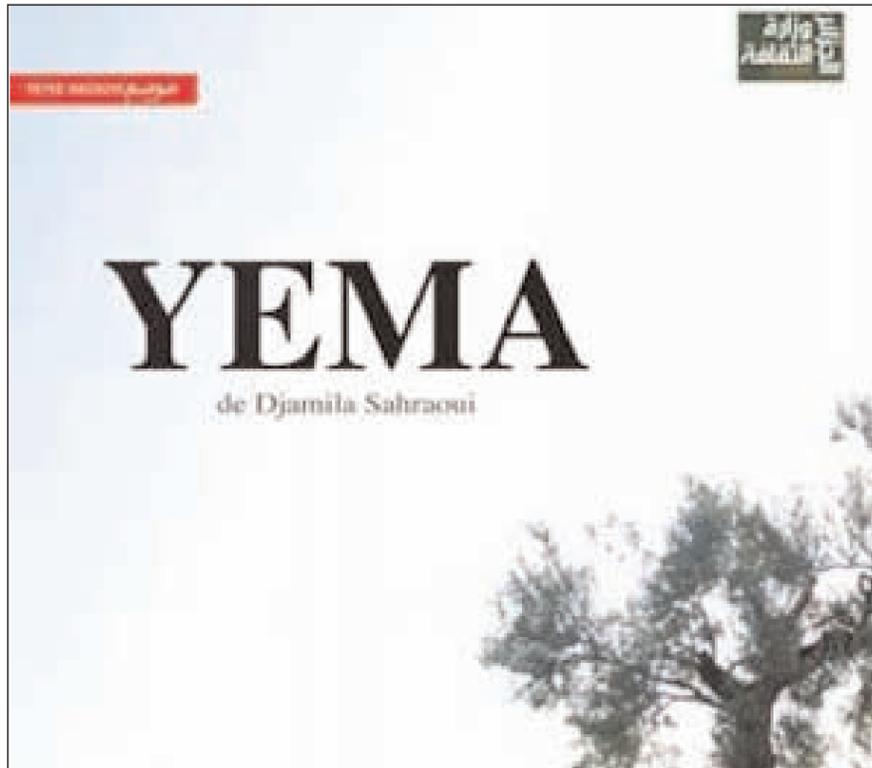


FESTIVAL "DIVERCINÉ" D'OTTAWA

Projection de *Yema* de Djamila Sahraoui

Le long métrage de fiction "*Yema*" de l'Algérienne Djamila Sahraoui qui avait remporté récemment l'Étalon d'argent de Yennenga au Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco) participe à la 11ème édition du festival "DiverCiné" d'Ottawa, prévue du 8 au 17 mars, selon les organisateurs.

Réalisé et écrit par Djamila Sahraoui en 2012, *Yema* met en scène l'histoire de Ouardia, interprétée par la cinéaste, une mère qui tente de reprendre une vie normale dans une maison isolée après la mort de son fils (Tarik), un militaire probablement tué par son frère Ali, dirigeant d'un maquis islamiste. Née en 1950, Djamila Sahraoui compte parmi les rares cinéastes algériennes qui se sont distinguées ces dernières années. Elle a représenté l'Algérie dans plusieurs manifestations culturelles et festivals cinématographiques internationaux. Parmi les longs métrages programmés lors de ce Festival, *La Pirogue* de Moussa Touré (Sénégal-2012) qui a décroché le Tanit d'or aux Journées cinématographiques de Carthage 2012, *Camille redouble* de Noémie Lvovsky (France-2011), *Ernest et Célestine* de Benjamin Renner, Vincent Patar et Stéphane Aubier (France, Belgique et Luxembourg-2012) et *The Floating Lives* (Au fil de l'eau) de Nguyen Phan Quang Binh (Vietnam-2011). Cette manifestation verra également la projection de 13 courts métrages, dont 7 films représentant le Québec (Canada), outre six



autres films. Il s'agit de *Everybody in our family* de Radu Jude (Roumanie-2012), *La Vierge, les Coptes et moi* de Namir Abdel Messeeh (Égypte, France, Qatar - 2012), *Camion* de Rafaël Ouellet (Canada-2012), *War witch* (Rebelle) de Kim Nguyen (Canada, Congo (RDC)-2012), *Sister* d'Ursula Meier (Suisse-2012) et *Le Jour des corneilles* de Jean-Christophe Dessaint (France, Canada- 2011). Organisé en partenariat avec l'Institut canadien du film, le Diverciné vise "à faire découvrir au public canadien des œuvres de qualité réalisées par des cinéastes de différents pays de l'espace francophone".

(APS)

12È FESTIVAL MAWAZINE RYTHMES DU MONDE MAROC

"El gusto" à l'honneur

L'orchestre de musique populaire algéroise chaâbia, "El Gusto", composé de maîtres du genre donnera prochainement deux concerts exceptionnels au Maroc, a-t-on appris vendredi à Rabat de la réalisatrice et productrice algéro-irlandaise, Safinez Bousbia.

Le premier concert sera donné, le 31 mai prochain à Rabat, dans le cadre du 12è Festival Mawazine Rythmes du Monde (24 mai au 1er juin), et le deuxième le 12 juin au Festival de Fès des Musiques

Sacrées du Monde (7-15 juin), a précisé à l'APS la réalisatrice du film éponyme "El Gusto".

"La présence de l'orchestre à ces deux festivals répond à l'intérêt porté par le public marocain à cette musique, étant donné la proximité culturelle entre les deux pays et leur patrimoine commun (textes et qacidades)", a-t-elle dit.

Elle a ajouté que "ces représentations ont l'ambition de faire découvrir aux jeunes générations cette musique populaire

s'inspirant du quotidien de tout maghrébin, et qui trouve ses origines dans l'andalou, le berbère et le folklore africain". Safinez Bousbia se trouve au Maroc pour accompagner son film documentaire au programme de la 22ème édition des Semaines du film européen (4-12 mars). Projeté jeudi soir à Rabat, son film sera à l'affiche samedi à Casablanca dans le cadre de cette manifestation cinématographique, dédiée cette année à la comédie.

UNESCO , L'INITIATIVE 2013 " LES FEMMES FONT L'INFO" :

Encourager une alliance mondiale genre et médias

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'Unesco a lancé l'initiative annuelle "Les femmes font l'info" avec cette -année pour thème "Pour une alliance mondiale genre et médias", a-t-on appris -vendredi soir auprès de l'organisation onusienne.

Lancée chaque année à l'occasion de cette la Journée mondiale " Les femmes font l'info" est une initiative mondiale qui vise à attirer l'attention de la communauté internationale sur les questions d'égalité des sexes dans et à travers les médias, et à soutenir les solutions pratiques jusqu'à ce que les objectifs soient atteints, a-t-on précisé auprès de l'Unesco.

Dans cette perspective, l'organisation onusienne a également mis au point des ressources telles que les indicateurs d'égalité des genres dans les médias.

L'objectif de ces indicateurs est de promouvoir l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans et à travers les médias de tous types, quel que soit leur support.

Ces indicateurs abordent des sujets

relatifs aux politiques et stratégies internes des médias ainsi qu'au renforcement des compétences.

Très polyvalents, ils permettent notamment aux médias d'évaluer leur prise en compte des questions de genre, de déterminer les stratégies nécessaires pour combler les lacunes détectées, de fixer des objectifs quantifiables et de contrôler les progrès accomplis.

L'Unesco a par ailleurs indiqué que le thème choisi par les Nations-unies cette année, à l'occasion de cette Journée mondiale est : "Une promesse est une promesse : il est temps de passer à l'action pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes". Cette thématique ainsi que la question de l'intégration des médias dans les politiques nationales pour l'égalité des sexes seront précisément au cœur des débats du Forum mondial genre et médias qui se tiendra en novembre 2013 à Paris. "La violence contre les femmes est l'une des atteintes aux droits des femmes les plus meurtrières et les plus répandues dans le monde", a déploré la Directrice

générale de l'organisation onusienne Mme Irina Bokova dans un message à l'occasion de cette journée mondiale.

Elle a souligné que cette violence "prend plusieurs formes" et que son résultat "est encore et toujours une violation dévastatrice des droits fondamentaux et de la dignité humaine".

"Des efforts concertés sont déployés à tous les niveaux pour mettre un terme à cette violence, mais les progrès sont lents et hésitants", a-t-elle regretté dans son message.

"L'Unesco œuvre sur tous les plans pour mettre fin à la violence contre les femmes. Les lois seules ne suffisent pas. Nous devons éduquer pour instaurer de nouvelles normes et faire évoluer les comportements", a-t-elle recommandé.

"Nous devons aider les femmes à s'imposer à la tête de toutes les entreprises humaines, à commencer par les domaines prioritaires de l'Unesco que sont l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information, sans oublier les médias", a-t-elle dit. (APS)

CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE

La vie et l'œuvre du défunt Thami Medjber revisités à Oran

Les dimensions révolutionnaire, littéraire et scientifique du défunt moudjahid Thami Medjber (1926-2005) ont été au centre d'une rencontre organisée jeudi à Oran dans le cadre de la célébration du cinquante-naire de l'indépendance nationale.

Cette rencontre, abritée par le siège de l'Association des résistants et des condamnés à mort et initiée par la maison d'édition "Les 3 pommes" d'Oran, s'est déroulée en présence de moudjahidine, d'anciens résistants, de nombreux chercheurs en histoire et de la veuve du défunt.

Des compagnons du défunt moudjahid, notamment ceux ayant partagé avec lui les dures épreuves des geôles d'Oran, à l'exemple de Mohamed Benaboura et de Missoum Houari, ont apporté leurs témoignages sur cette atroce période de la guerre pour la libération du pays du joug colonial.

Toutes ces épreuves pénibles et douloureuses ont été rapporté par le regretté Thami Medjber dans ses ouvrages, notamment, Face au mur et Les jumeaux du djebel, dans lesquels l'auteur décrit, avec force détails, la torture et autres pratiques inhumaines de la soldatesque française durant la guerre de Libération nationale.

C'est dans son premier ouvrage, Le fils du fellah, que Thami Medjber aborde les différentes étapes de son engagement pour la cause nationale jusqu'à son arrestation et son emprisonnement en 1956.

En sa qualité de médecin, il prit en charge, en prison, ses compagnons de détention souffrants et leur prodigua des conseils sur l'hygiène en milieu carcéral et la prévention des différentes maladies dans ces geôles. Après l'indépendance, il exerça la fonction de médecin légiste, tout en s'investissant dans le mouvement associatif et sportif local, faisant profiter les jeunes de son savoir et de sa riche expérience dans divers domaines.

La maison d'édition "Les 3 pommes" a réédité les ouvrages du défunt Medjber pour les mettre à la disposition des lecteurs et du jeune public.

Ces nouvelles publications ont été faites avec le concours du Fonds national pour le développement des arts et de la littérature du ministère de la Culture.

(APS)

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

La JSMB met fin à sa série noire

Sans succès depuis la 13e journée face à l'USM Alger à domicile, la JSM Béjaïa a attendu la venue du leader du championnat, l'ES Sétif, pour réaliser sa première victoire en cette phase retour et mettre fin à sa série noire qui a duré plus de trois mois.

PAR MOURAD SALHI

N'ayant pas goûté à la victoire depuis le 1er décembre dernier — c'était face à l'USM Alger à domicile (2-0) — la formation phare de la Vallée de la Soummam respire enfin et quitte du coup la zone des turbulences. Bien parti après le but signé par Mebarki à la 20e minute de jeu, le club phare de Yemma Gouraya s'est ensuite fait rattraper sur une réalisation de Nadji à la 58e minute de jeu, avant de reprendre les devants sur une reprise du même Mebarki à la 70e minute.

Au classement, la JSM Béjaïa reste à la 7e place avec un total de 31 points dans son escarcelle. De son côté, le leader, ES Sétif, a subi une deuxième défaite de suite à l'extérieur après celle essuyée au stade Omar-Hammadi de Bologhine face à l'USM Alger, et quatrième depuis l'entame de la saison.

Sur la lancée de leur qualification au prochain tour de la Ligue des champions d'Afrique, les Béjaouis tentaient de rectifier le tir en championnat. Se trouvant,



désormais, à huit points seulement du podium, la formation de Béjaïa est bien partie pour retrouver sa place d'antan. Parlant de ce rendez-vous qu'a abrité le stade de l'Unité maghrébine, les deux équipes ne s'accordaient aucun round d'observation. La rencontre était très animée, de part et d'autre et les débats étaient d'un niveau acceptable.

«Nous avons remporté une précieuse victoire. Cette victoire vient de récompenser tous nos sacrifices et surtout elle est venue au bon moment pour l'équipe qui n'a plus gagné depuis un bon bout de temps. Nous avons très bien préparé ce match et on était dans l'obligation de glaner la totalité

des points sur nos bases pour s'éloigner du danger. Je reconnais que la rencontre face au leader n'était pas aussi facile», a déclaré l'entraîneur de la JSM Béjaïa, l'Italien Gianni Solinas. «La JSM Béjaïa mérite amplement sa victoire», dira, de son côté, le premier responsable de la barre technique de l'ES Sétif, en l'occurrence le Français Hubert Velud. Parlant de son équipe, cet entraîneur a reconnu qu'elle n'était pas à la hauteur, notamment pendant la première période. «On a réussi à revenir dans le match en seconde mi-temps en inscrivant le but égalisateur, mais on a mal géré la suite», a-t-il avoué.

M. S.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LIGUE 2

Le RC Arbaâ provisoirement en tête

Le RC Arbaâ s'est provisoirement installé en tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, grâce à sa large victoire devant le MO Constantine (3-0) vendredi au stade Hammadi (Alger), en attendant le match de l'ex co-leader, le CRB Aïn Fekroune qui affrontera le NA Hussein-Dey samedi en clôture de la 23e journée. Un doublé de Boukeroua (53' et 77') et un but de Rabta (55') sur penalty, ont permis aux hommes de Samir Boudjaarane d'atteindre les 47 points et prendre 3 unités d'avance sur l'ancien leader, le CRB Aïn Fekroune (44 pts), qui accueillera le NA Hussein-Dey (6e-33 pts) samedi à Aïn M'lila. Le MO Béjaïa (41 pts) a ramené un précieux point de son périlleux déplacement à Annaba. Les Béjaouis ont imposé le respect à leurs homologues de l'USM Annaba qui perdent ainsi leurs dernières chances de jouer pour l'accession en Ligue 1. L'ES Mostaganem (4e) a été battue par MC Saïda et se retrouve ainsi à 2 longueurs de la 3e place synonyme d'accession, occupée par les "Crabes". L'ASM Oran n'a pas fait dans le détail en infligeant une nette défaite à son invité le MSP Batna (3-0), sur des buts de Boudoumi (7'), Amer-Yahia (26), et Benchaabane (71'). Les enfants de la ville de "Medina Jdida" restent à 7 points du 3e billet d'accession en championnat de Ligue 1. Le derby entre l'Olympique de Médéa (12e-27 pts) et l'USM Blida (5e-36pts) n'a connu de vainqueur. Les deux équipes se sont séparées sur un score vierge (0-0) où l'arbitre de la rencontre a dû



brandir le carton rouge à l'encontre de Bendebka (OM) et Benhocine (USMB). Même score (0-0) pour le match qui a mis aux prises le CR Témouchent à son voi-

sin le SA Mohammadia, dans une journée peu prolifique avec 8 buts inscrits en sept rencontres.

APS

ARBITRAGE- LICENCE CAF

83 entraîneurs algériens en stage à Oran

Quatre-vingt-trois entraîneurs algériens effectueront un stage de régularisation à Oran pour l'obtention de la licence CAF (A) qui s'étalera jusqu'au 22 mars, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). Organisé par la Direction technique nationale de la Fédération algérienne de football à partir du 22 mars à l'INFS/STS de Aïn-Turck à Oran, ce stage comprend des séances théoriques et pratiques et se déroule en mode internat avec des cours le matin, dans l'après-midi et en soirée. Ce stage est assuré par des experts de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football (FIFA), ainsi que par un instructeur désigné par la FAF.

OLYMPIQUE LYON

Le jeune Algérien Mehdi Zeffane attend sa chance

Le joueur algérien Mehdi Zeffane, sociétaire de l'Olympique lyonnais, attend sa chance de gagner du temps en Ligue 1 du championnat français de football, a rapporté vendredi le site footmecarto.fr. Le talentueux latéral droit, originaire de Bou Saâda en Algérie, est apparu à quelques reprises seulement avec les professionnels de l'O Lyon (une rencontre en Europa League). Il est l'un des cadres de la réserve rhodanienne en CFA. «Zeffane (20 ans), fait une belle saison à Lyon. Ça se passe bien avec la CFA. Il est capitaine et livre de bonnes performances. En ce qui concerne son avenir, s'il a sa chance à Lyon, tant mieux», a indiqué son agent Tony Reale à RMC (Radio montecarlo), ajoutant, néanmoins, que le joueur algérien est bloqué par les bonnes performances enchaînées par l'international français de Lyon, Anthony Réveillère (33 ans). L'agent de Zeffane estime qu'il est difficile de rester derrière et d'attendre son tour, quand il y a quelqu'un comme Réveillère qui marque les bons points. «Quand vous avez un Anthony Réveillère qui est international et bien en place, ce n'est pas commode d'attendre. Mais, si Anthony Réveillère choisit de ne pas prolonger avec l'OL, alors ce serait une bonne opportunité ou bonne nouvelle pour Mehdi», a expliqué Reale. Seulement, selon les échos émanant de l'entourage de l'OL, l'international tricolore est bien parti pour envisager une prolongation, sur demande de son coach, Rémi Garde. Même si maintenant le président de Lyon, Jean-Michel Aulas s'est dit prêt à confier les clés de l'équipe à sa jeunesse triomphante qui arrive dont plusieurs algériens, Zeffane pourra ne pas rester longtemps à attendre et demander un prêt sous d'autres cieux. «Si ça doit passer par un prêt, on avisera. Quand vous jouez en réserve à Lyon, vous attirez toutes les convoitises. Mehdi est vu chaque week-end. On travaille sur des possibilités. Mais aujourd'hui, la priorité c'est l'OL. En fonction des discussions que nous aurons avec Rémi Garde ou les dirigeants, on avisera. On essaiera de prendre la meilleure décision pour lui», a conclu son agent Tony Reale. Côté sélection algérienne, Mehdi Zeffane, tout comme ses compatriotes de Lyon, serait «très heureux» de rejoindre un jour la sélection de son pays d'origine, rapporte le site la Gazette du Fennec.dz. Mais avant cela, il compte gagner du temps de jeu en Ligue 1 pour mieux s'aguerrir et prendre des jalons.

OLYMPIAKOS LE PIRÉE

Djamel Abdoun convoité par des clubs espagnols

Le milieu de terrain algérien de l'Olympiakos le Pirée (Div. 1 grecque de football), Djamel Abdoun, est convoité par des clubs espagnols en vue d'un éventuel recrutement pour la saison prochaine, a rapporté hier le site de France Football. Auteur d'une belle saison avec l'équipe du Pirée, où il est le meilleur passeur du Championnat grec (9), Djamel Abdoun (27 ans) devrait changer d'air en fin de saison. Outre la piste espagnole, le Celtic Glasgow (Ecosse) pisterait également le natif de Montreuil. Comme son coéquipier Rafik Djebbour, Abdoun a réalisé une belle campagne Ligue des champions cette saison et pourrait donc prochainement rejoindre un Championnat plus huppé. L'ancien joueur du FC Nantes (Ligue 2 française), figurait dans la liste des 23+1 en vue de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 qui s'est déroulée en Afrique du Sud, avant qu'il ne déclare forfait pour blessure.

APS

Cuisine

Crevettes sautées au fenouil



Ingrédients :

600 g de crevettes roses
6 bulbes de fenouil
9 c. à soupe d'huile
2 c. à café de graines de coriandre
3 c. à soupe de graines de sésame
Sel, poivre

Préparation :

Couper la base des fenouils. Retirer les feuilles extérieures trop dures puis couper les bulbes en tranches. Plonger les fenouils dans l'eau bouillante salée et les faire blanchir 3 minutes. Les égoutter. Faire chauffer 2 c. à soupe d'huile dans une sauteuse. Ajouter le fenouil et la coriandre. Saler et poivrer, faire revenir 3 minutes en remuant. Verser un petit fond d'eau, couvrir et faire cuire 10 minutes.

Pendant ce temps, faire chauffer le reste d'huile dans une poêle. Faire sauter rapidement les crevettes. Les saupoudrer de graines de sésame.

En fin de cuisson des fenouils, ajouter les crevettes au sésame dans la sauteuse, arroser de sauce tomate et retirer du feu.

Cake aux quatre parfums



Ingrédients :

230 g de beurre
4 œufs
200 g de sucre
2 c. à café de vanille liquide
Une pincée de sel
125 g de farine
125 g de féculé
1/2 sachet de levure chimique
50 g de poudre d'amandes
2 c. à café de jus d'orange
2 c. à café de fleurs d'oranger pour parfumer la première pâte
25 g de chocolat râpé
1/2 c. à café de cacao
1 c. à soupe de lait
50 g de poudre de noisettes
Une pincée de cannelle
30 g d'écorce d'orange confite hachée
Zeste râpé d'1/2 orange

Préparation :

Battre le beurre et le sucre en mousse

Ajouter petit à petit les œufs battus avec la vanille. Incorporer la farine tamisée avec la féculé, la levure et le sel.

Divisez la pâte en 4 parts égales et parfumez chacune avec des parfums respectifs indiqués dans les ingrédients.

Dans un moule à cake, mettre d'abord la pâte aux zestes confits, puis la pâte au chocolat, puis celle aux noisettes et enfin celle à l'amande.

NUTRITION

Protéines, lipides et glucides...

Protéines, lipides, glucides : on en consomme tous les jours dans des proportions variables, dont certains selon la mode alimentaire de l'heure. Qu'en est-il vraiment de leur rôle ? Quelles sont les quantités que l'on devrait consommer ? Où les retrouve-t-on ? Voici les réponses claires d'un nutritionniste.

A quoi servent les protéines ?

Les protéines servent à la construction, à la réparation et à l'entretien de l'organisme. Lorsque l'apport alimentaire en glucides et en lipides est insuffisant, les protéines peuvent être utilisées comme source d'énergie : 1 g de protéines fournit 4 kilocalories. Etant donné que le corps ne peut en faire de réserve, il est essentiel d'en inclure dans l'alimentation et ce, tout au long de la journée.

Où les trouver ?

Principales sources de protéines animales : viande, volaille, poisson, œufs et produits laitiers.

Principales sources de protéines végétales : légumineuses, noix et graines et produits céréaliers.

- Les protéines végétales sont à privilégier puisqu'elles ne renferment que peu de matières grasses tout en étant riches en fibres, en vitamines et en minéraux.

Les glucides

Il existe trois principales sortes de glucides : les glucides simples (les sucres), les

glucides complexes (l'amidon) et les fibres alimentaires. Les glucides, simples ou complexes, sont les principaux combustibles du corps, surtout le cerveau et fournissent quatre calories par gramme. Quant aux fibres alimentaires, elles ne fournissent pratiquement pas de calories car elles ne sont pas digérées. Les fibres ont pour rôle d'augmenter le volume des selles dans l'intestin pour en stimuler le fonctionnement et de prévenir la constipation. Les fibres se retrouvent dans les produits céréaliers à grains entiers, les légumes et les fruits, les légumineuses, les noix et les graines. Tous ces aliments, en plus d'être riches en fibres, regorgent de vitamines et de minéraux.

Les glucides simples

On les trouve dans les fruits, le sucre, la cassonade, le miel, la mélasse, le sirop de maïs, les bonbons, les confitures. Leur structure simple fait en sorte qu'ils sont absorbés rapidement par l'organisme.

Les glucides complexes

On les trouve dans les produits céréaliers à grains entiers ou non, les légumineuses, les noix et graines et dans certains légumes (pomme de terre, patate douce, maïs et pois verts). Leur structure plus complexe fait en sorte qu'ils sont absorbés plus lentement par le corps.

Une saine alimentation devrait privilégier les glucides complexes et les fibres tandis que les aliments riches en sucre simple devraient être consommés avec modération parce qu'ils contiennent souvent peu ou prou d'éléments nutritifs.



Les lipides

Malgré leur mauvaise réputation, les lipides sont essentiels à la santé. Ils assurent la formation des membranes des cellules et travaillent à la synthèse des hormones. Ils donnent de la saveur aux aliments et procurent une sensation de satiété (leur digestion prend en moyenne quatre heures). Ils constituent une source concentrée d'énergie : 9 kilocalories par gramme de lipides, soit deux fois plus que les glucides ou les protéines. Les lipides ont un rôle à jouer dans le transport de certaines vitamines (A, D, E et K).

MAIN VERTE

Bougainvillier



Le bougainvillier est un petit arbuste grimpant qui ne tient en extérieur que si il n'y a aucun risque de gel. C'est un arbuste très courant dans toutes les régions au climat méditerranéen ou tropical. Il est cultivé pour ses bractées multicolores et très colorées. Ses fleurs sont blanches, petites. La floraison apparaît toute l'année avec un pic durant la saison sèche.

Maladie courante

Le bougainvillier est particulièrement sensible à l'araignée rouge. Donc gare, et traitez dès l'apparition de l'ennemi. Au printemps et en été, apportez de l'engrais à l'eau d'arrosage.

Pourquoi les feuilles de mon bougainvillier jaunissent ?

Certainement un excès d'humidité dû à un mauvais drainage ou une présence

d'eau stagnante au niveau des racines.

Pourquoi ses feuilles tombent-elles ?

Pendant la période hivernale, la chute de quelques feuilles est normale, par contre en été c'est le signe d'un manque de luminosité.

Pourquoi ne fleurit pas ?

Une période de repos, l'hiver, est indispensable. Une température, comprise entre 10 et 15°C pendant cette période, favorisera la refleuraison.

Un bac surdimensionné pour la plante ou un manque de lumière sont aussi des causes d'absence de floraison.

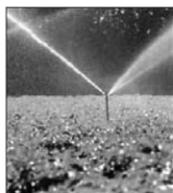
Le saviez-vous ?

Le nom bougainvillier provient de l'explorateur Bougainville qui en rapporta pour la première fois du Brésil au XVIIe siècle.

Trucs et astuces

Système d'arrosage automatique

Pour ceux qui ont installé un système d'arrosage automatique avec une pompe plongée dans un immense bidon d'eau, n'oubliez pas de poser un couvercle sur celui-ci afin d'éviter la formation d'algues.



Une eau de pluie



Pour avoir une eau de pluie parfaitement propre dans le tonneau : tendez un vieux bas en nylon autour de l'arrivée d'eau.

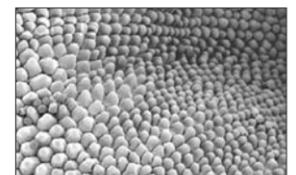
Des plantes en bonne santé



Récupérer l'eau de pluie dans un bac dont le fond aura été rempli de clous. L'eau rouillée est un puissant fortifiant naturel.

Pour faire des semis

Lorsque vous faites des semis,



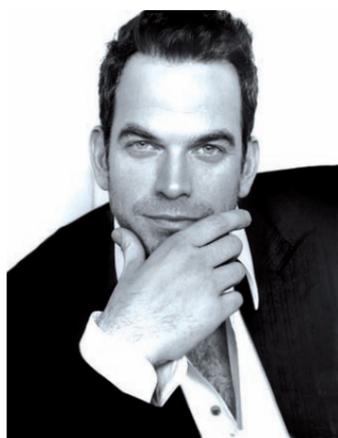
déposez dessus de la poussière de charbon de bois (pour barbecue), à l'aide d'un tamis. Les plans seront beaucoup plus résistants aux maladies.

O. A. A.

M POKORA



"Quand j'étais petit, j'adorais dormir avec ma mère et regarder des dessins animés dans son lit ! Mais à cette époque, j'avais une fâcheuse tendance à mordre les filles ! Heureusement, je me suis calmé avec les années..."



Garou

"On fait de la musique pour plaire aux femmes ! Ce qui me fait dire que je suis amoureux, c'est quand je commence à trouver les défauts mignons... Mais le plus important, c'est l'honnêteté !"



James Denton

"J'ai embrassé ma première fille à 5 ans, derrière le canapé du salon... Plus tard, timide, je n'osais pas les embrasser... Le plus important chez une femme, à part sa patience, c'est son sens de l'humour."

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05:32
Dohr	12:59
Asr	16:19
Maghreb	18:56
Icha	20:15

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1818 | Dimanche 10 mars 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

POUR PLAIDER LA CAUSE SAHRAOUIE

Aminatou Haider reçue à l'Université américaine George Washington



PAR RAYAN NASSIM

Aminatou Haider, la jeune militante sahraouie en visite dans la capitale fédérale américaine pour plaider la cause sahraouie et dénoncer les violations des droits de l'homme des Sahraouis par le Maroc, a été reçue à l'Université américaine George Washington. Dans une conférence-débat présentée devant des étudiants, des enseignants et des représentants d'organisations américaines des droits de l'homme, Mme Haider a expliqué la genèse du dossier du Sahara occidental occupé, tout en faisant part du "grave" problème des violations des droits de l'homme perpétrées par les autorités marocaines contre le peuple sahraoui.

Devant son auditoire, elle a fait part de la politique de répression brutale et sanglante menée par le Maroc, à travers les arrestations arbitraires, les bastonnades, les mises au secret, les actes de torture, les viols, les exécutions extra judiciaires, les disparitions forcées, jusqu'à l'éjection de personnes à partir d'hélicoptères et l'enterrement de Sahraouis vivants.

Accompagnant ses témoignages par la projection d'enregistrements vidéos représentant des scènes de répressions par les forces marocaines, filmées clandestinement dans les territoires sahraouis occupés, et montrant également des corps de Sahraouis affreusement torturés, la militante sahraouie a dénoncé les souffrances endurées par le peuple sahraoui, sous l'oeil indifférent des instances internationales et en dépit des nombreuses résolutions

votées par le Conseil de sécurité.

Aminatou Haider qui est aussi la présidente du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (CODESA), a indiqué que le Maroc poursuivait sa violation des droits les plus fondamentaux des civils sahraouis, soulignant, à ce sujet, que les autorités marocaines continuaient à ignorer leurs engagements même après la création de la Commission marocaine des droits de l'homme.

Elle a aussi affirmé que ces actes de violations, dont elle-même a été victime à plusieurs reprises, n'avaient épargné aucune frange de la société sahraouie, dont les femmes, les personnes âgées et les enfants.

Affirmant que le sort de 500 Sahraouis disparus reste encore inconnu jusqu'à ce jour, elle est revenue, dans le même contexte, sur la condamnation récente par le tribunal militaire de Rabat de 24 détenus politiques sahraouis à de lourdes peines, un verdict qui a été fortement critiqué par le Haut Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme et par la communauté internationale.

A ce propos, elle a relevé la "nécessité urgente" de l'introduction d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme dans le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO).

Outre cette conférence donnée à Washington, Mme Haider a également pris part à une rencontre organisée mardi dernier au siège de l'ONU (New York) par le Centre Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'homme.

Cette rencontre a porté sur la violation des droits de l'homme au Sahara occidental, en présence notamment des représentants de plusieurs Etats membres de l'ONU et de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Christopher Ross.

R.N.

PRIX UNESCO-SHARJAH POUR LA CULTURE ARABE 2012

L'intellectuel algérien Mustapha Chérif lauréat

L'universitaire et ancien ministre algérien Mustapha Chérif a été déclaré lauréat du Prix Unesco-Sharjah pour la culture arabe 2012, pour ses contributions à la promotion de la culture arabo-musulmane, a-t-on appris vendredi auprès de l'agence onusienne à Paris.

Proposé par la délégation permanente algérienne à l'Unesco, l'intellectuel algérien a été désigné lauréat par un jury international et distingué ex-aequo avec l'Arab British Centre du Royaume-Uni.

La distinction lui sera remise le 25 avril 2013, lors d'une cérémonie qui sera présidée à la Maison de l'Unesco à Paris, par la directrice de l'agence onusienne, Mme Irina Bokova.

Mustapha Chérif est professeur à l'université d'Alger et directeur de Master en civilisation musulmane à l'université de Catalogne, en Espagne. Il est aussi l'au-

teur d'ouvrages sur les thèmes liés à la culture, à l'éducation et au dialogue interculturel dont, entre autres, *L'islam à l'épreuve du temps*, *Islam tolérant ou intolérant* et *Rencontre avec le pape*.

Doté de 60 000 dollars américains, à répartir à parts égales entre les deux lauréats, le prix Unesco-Sharjah a été créé en 1988 pour marquer la désignation de la ville émiratie de Sharjah Capitale culturelle de la région arabe.

Et c'est sur proposition du gouvernement de l'Emirat de Sharjah et du roi Cheikh Sultan bin Mohammed Al-Qassimi, que l'Unesco a créé, en 2001, ce prix qui récompense chaque année deux lauréats (personnalités, groupes ou institutions) ayant œuvré, par leur travail et leurs réalisations exceptionnelles, à la diffusion d'une meilleure connaissance de l'art et de la culture arabes.

Très Libre

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME



sidou@lemidi-dz.com

TRAGÉDIE DE PORT SAÏD

La justice égyptienne rend son verdict

De lourdes peines ont été infligées à l'encontre des personnes poursuivies pour leur implication dans la tragédie du football l'an dernier à Port Saïd. C'est ainsi que des personnes ont été condamnées à des peines allant de un an à la réclusion à perpétuité.

Un tribunal du Caire a prononcé des peines allant de un an de prison à la réclusion à perpétuité parmi les 52 personnes jugées pour les violences ayant fait 74 morts début 2012 après un match de football à Port-Saïd.

Plusieurs acquittements ont été aussi prononcés. La cour a également confirmé les peines capitales prononcées en janvier dernier contre 21 autres personnes jugées dans cette affaire, qui vise au total 73 inculpés.

Sont poursuivies notamment dans le cadre de cette affaire 73 personnes, dont neuf hauts responsables sécuritaires, pour homicide volontaire, destruction de biens publics et privés et coups et blessures provoquant une invalidité permanente. Ces verdicts surviennent un an environ après des violences survenues à une équipe du Caire, Al-Ahly. Des centaines de supporters d'Al-Masry, un club de Port-Saïd, avaient envahi le terrain et commencé à lancer des pierres et des bouteilles sur ceux d'Al-Ahly, une équipe du Caire, déclenchant les violences ayant fait 74 morts et des centaines de blessés. Depuis l'annonce des premiers verdicts, des violences ont éclaté à Port-Saïd et plusieurs personnes ont trouvé la mort dont des policiers dans des heurts avec des manifestants.

POUR RENDRE HOMMAGE AUX FEMMES DE L'ÉMIGRATION

El Moudjahid édite un numéro spécial

Le quotidien francophone *El Moudjahid* a édité un numéro spécial à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars), pour rendre hommage aux femmes de l'émigration et aux militantes de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN) et lever, ainsi, le voile sur leur rôle durant la guerre de Libération nationale.

Ce numéro spécial qui se veut un hommage aux "fehlatas" (courageuses) de la 7ème wilaya (Fédération de France), contient des entretiens avec des historiens sur le rôle de la femme algérienne au cours de la Révolution au sein de l'émigration et de la Fédération de France du FLN. Des témoignages de moudjahidates de la Fédération de France, qui n'avaient, à l'époque "qu'une seule affaire à défendre", celle de l'indépendance de l'Algérie, sont également relatés par l'édition "Aujourd'hui, si l'histoire de la Fédération de France du FLN est connue par ses différentes phases, ses chefs historiques, ses structures internes (...), en revanche, l'en-

gagement des femmes de la Fédération de France du FLN et leurs sacrifices restent méconnus", a-t-on souligné dans l'éditorial de ce numéro spécial.

"Zina, Harraina (...) et des centaines d'autres femmes étaient des djounouds de l'Armée de libération nationale (ALN) et étaient fières de revendiquer, devant la DST et les services de police français, leur appartenance à une armée victorieuse", lit-on dans le numéro spécial.

Le journal ajoute que ces femmes "ont épousé la cause de leur patrie, assuré le rôle d'agent de liaison, transporté des documents top-secret, et grâce à leur courage, ont réussi à assumer leur mission défiant la vigilance des policiers".

"A ces femmes de combat, la nation voue une reconnaissance éternelle. Elles sont nombreuses, celles qui, hors des frontières nationales, ont épousé, défendu la cause nationale et porté aux côtés de leurs frères la lutte dans la France", a encore souligné le numéro spécial.